

Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Comment les jeunes en conflit avec la loi perçoivent-ils leur évaluation en SEVOR?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Casa, Rebecca

Promoteur(s) : Mathys, Cécile

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/19506>

Avertissement à l'attention des usagers :

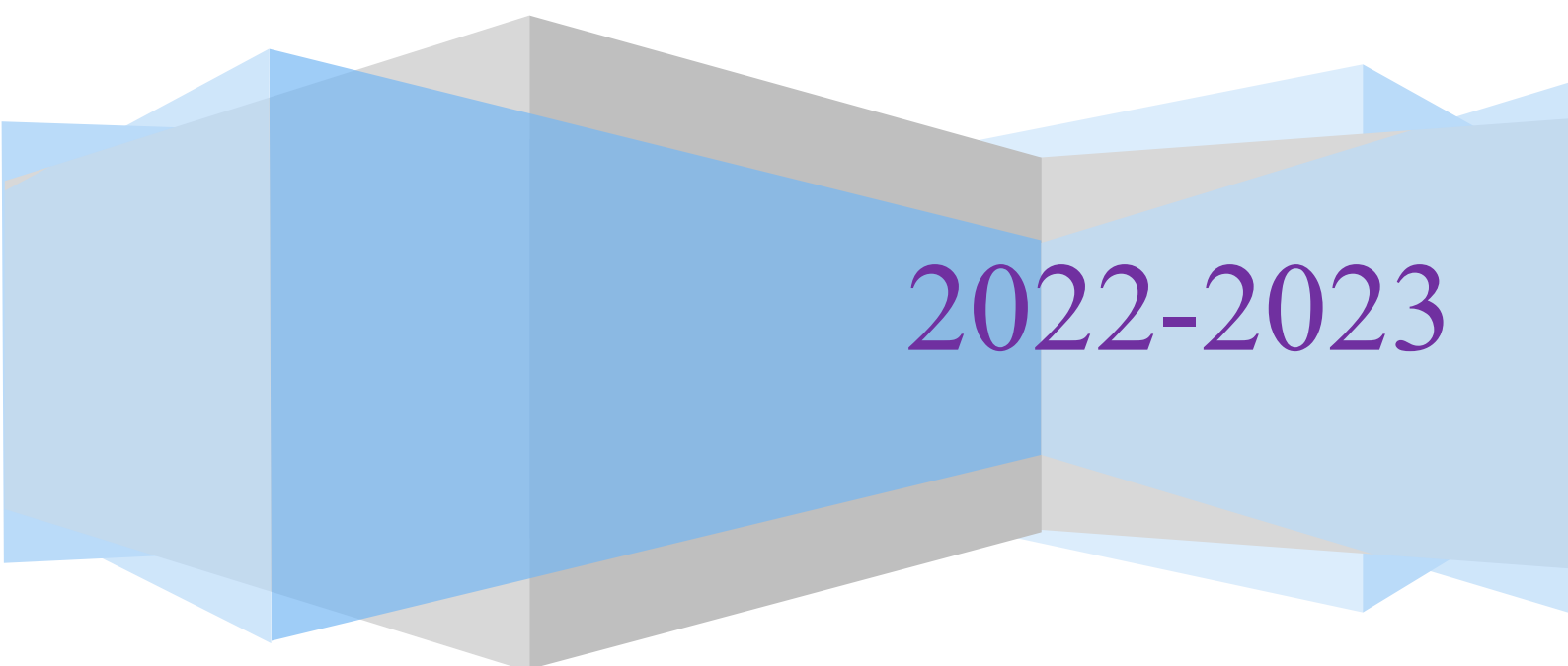
Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Comment les jeunes en conflit avec la loi perçoivent-ils leur évaluation en SEVOR ?

**Travail de fin d'études, sous la direction
académique de Cécile Mathys**

Rebecca CASA



2022-2023

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire.

Pour commencer, je remercie Madame Mathys pour l'accompagnement de qualité auquel j'ai pu bénéficier et pour ses précieux conseils.

Je remercie également, les directeurs des institutions dans lesquelles je me suis rendue, sans qui ce travail n'aurait pas été possible. Mais aussi, les personnes avec lesquelles j'ai été en contact, qui m'ont permis d'avoir accès à ces institutions, je pense particulièrement à Madame Janssens.

De plus, je remercie tout particulièrement les jeunes qui ont acceptés de répondre à mes questions.

Enfin, je voudrais terminer par remercier ma famille, et surtout mon compagnon, pour leur soutien sans faille tout au long de mes études, et plus particulièrement au cours de la réalisation de ce travail de fin d'études.

Table des matières

Remerciements	3
Résumé	6
Abstract	6
Introduction	7
Etat de l'art	8
Evaluation de la récidive	8
Avantages	8
Définitions	8
Illustrations	9
Critiques	9
Approches centrées sur les forces.....	9
Contexte et définitions.....	9
Problème de conceptualisation	10
Avantages	10
Illustration	11
Intégration des approches centrées sur les forces et sur le risque.....	11
Perception des jeunes concernant les services reçus	12
Méthodologie.....	13
Question de recherche	13
Méthode de récolte	13
Population et échantillonnage	13
Outil de récolte (annexe 1)	14
Validité et fidélité.....	15
Analyse des données	15
Résultats	16
Vision d'une IPPJ, d'un SEVOR : remise en question vs purgatoire.....	16
Arrivée au sein de l'institution : entre accueil, informations et questionnements.....	17
Déroulement du placement en général : entre rythme de vie à développer vs infantilisation perçue	18
Déroulement du placement en particulier : entre utilité perçue vs inutilité et demande d'être intégré au processus.....	19
Relation avec les intervenants : un peu, beaucoup, à la folie... pas du tout.....	20
Les relations avec l'équipe éducative : entre présence vs absence d'affinité, de respect et d'écoute	20
Les relations avec les psychologues : confiance et partage vs méfiance.....	22
Les relations avec les surveillants : proximité vs distance	22

L'image : vision des forces du jeune vs étiquetage délinquant	23
Entretiens avec les psychologues : présence des forces un peu, beaucoup, à la folie, pas du tout....	23
Discussion	25
Interprétation des résultats.....	25
Forces et limites de l'étude.....	31
Forces	31
Limites.....	31
Conclusion.....	32
Bibliographie.....	35
Annexes.....	42

Résumé

La présente étude avait pour objectif de s'intéresser à la perception, que les jeunes en conflit avec la loi ont, de leur évaluation en SEVOR (service d'évaluation et d'orientation). Cette évaluation est fondée sur les forces, en opposition aux approches fondées sur les risques qui ont prédominé ces dernières années.

Pour ce faire, nous avons mené des entretiens semi-directifs, dans deux IPPJ (institution publique de protection de la jeunesse) pour garçons pratiquant la mission SEVOR. Nous avons pu récolter dix-neuf participants, tous volontaires.

Nous avons choisi d'analyser les résultats sur bases des thèmes suivants : vision d'une IPPJ/d'un SEVOR, arrivée au sein de l'institution et déroulement du placement, relations avec les intervenants et, orientation des entretiens avec les psychologues.

Il ressort de nos résultats que les jeunes ont une vision dichotomique du placement : celui-ci permet une remise en question et tend vers la réinsertion ou bien, il s'agit uniquement d'une sanction, d'une mise à l'écart. Les sujets sont globalement satisfaits de l'accueil qu'ils ont reçu et de l'organisation des journées. De plus, ils entretiennent majoritairement des bonnes relations avec les intervenants. Et enfin, la plupart des répondants perçoivent des entretiens orientés aussi bien vers les forces que vers les faiblesses.

Mots clés : perception, placement, délinquance juvénile, forces, relations, évaluation, climat social

Abstract

The objective of this study was to examine the perception of young people in conflict with the law of their assessment in SEVOR (assessment and guidance service). This assessment is based on strengths, as opposed to the risk-based approaches that have prevailed in recent years.

To do this, we conducted semi-structured interviews in two IPPJ (public institution of youth protection) for boys practicing the SEVOR mission. We were able to gather nineteen participants, all volunteers.

We chose to analyze the results on the basis of the following themes: vision of an IPPJ/SEVOR, arrival within the institution and course of placement, relations with stakeholders and, orientation of interviews with psychologists.

Our results show that young people have a dichotomous vision of placement, it allows a questioning and tends towards reintegration or, it is only a sanction, a sideline. The subjects are generally satisfied with the reception they received and the organization of the days. Moreover, they have a good relationship with stakeholders. Finally, most respondents perceive interviews to be both strengths and weaknesses oriented.

Keywords: perception, placement, juvenile delinquency, strength-based, relationships, assessment, social climate

Introduction

La justice pénale belge prévoit qu'un mineur commettant une infraction peut être placé en institution publique de protection de la jeunesse (IPPJ), ceci est régit par le décret du 18 janvier 2018. En effet, la prison est réservée au majeur. Cependant, il existe des exceptions, mais nous ne les mentionneront pas dans le cadre de ce travail.

Le portail de l'Aide à la jeunesse en fédération Wallonie-Bruxelles nous informe sur les institutions de placement accueillant les mineurs en Belgique. Il en existe six, dont cinq pour garçons, une seule pour fille. Certaines sont à régimes fermés, d'autres ouverts. Cela correspond au degré de liberté dont bénéficie le jeune à l'intérieur.

Au sein de ces institutions, il est possible de distinguer deux missions : l'évaluation et l'intervention. La première se réalise en service d'évaluation et d'orientation (SEVOR). Les primo contrevenants devront passer par cette structure d'évaluation, permettant un continuum de prise en charge. C'est sur cette mission que se focalisera la présente étude.

Nous comptons trois SEVOR en Belgique. Les jeunes qui y sont placés le sont pour une période de trente jours, durant lesquels leurs comportements vont être évalués. Cette évaluation se fonde autant sur les forces que sur les faiblesses. Une semaine avant le terme, une réunion de synthèse se tient, en présence du juge de la jeunesse, des intervenants qui ont évalué le jeune et du jeune en question. Lors de cette réunion, le mineur est entendu sur son placement, ensuite, une proposition d'orientation est faite par les intervenants : placement long terme en ouvert/en fermé, retour en famille, ou exceptionnellement, prolongation d'un mois supplémentaire en SEVOR. Enfin, le/la juge prend sa décision, sans être tenu par la proposition.

Si un placement en long terme est décidé, la mission d'intervention commence, dans laquelle le jeune élaborera un projet, en collaboration avec le/la psychologue. Cette mission d'intervention peut également se réaliser en ambulatoire, avec les équipes mobiles d'accompagnement, il s'agit d'une mesure d'intervention éducative, au sein du milieu de vie.

Notre étude portera sur la perception des jeunes en conflits avec la loi de leur évaluation en SEVOR. Ceci nous permettra de savoir comment les principaux concernés ressentent leur placement, basé sur l'évaluation.

De plus, les résultats pourront servir de bases aux intervenants afin qu'ils adaptent leur façon d'évaluer, d'aborder le jeune et de récolter des informations, en regard des perceptions des principaux concernés.

A l'heure actuelle, certains professionnels sont en faveur des modèles centrés sur le risque, d'autres, qui gagnent en terrain ces dernières années, estiment qu'une approche centrée sur les facteurs de promotion (forces) sera plus efficace pour réduire la récidive (Brendtro et Ness, 1995; Leffert, Saito, Blyth et Kroenke, 1996; Rapp, 1998; Saleebey, 2006).

Le choix d'une évaluation centrée sur les forces contribue à une amélioration de l'alliance thérapeutique entre le jeune et l'intervenant (Barton & Mackin, 2012; de Vogel & al., 2011; Nee & Vernham, 2017), une meilleure confiance entre eux et donc moins de confrontations (Mackin & al., 2015) et, une perception plus positive de la prise en charge diminuant la perception de répression (Barton & Mackin, 2012).

Dans le cadre de cette étude, nous allons étudier la perception des jeunes quant à cette évaluation basée sur les forces.

Etat de l'art

Evaluation de la récidive

Concernant les missions d'évaluations, le **modèle RBR** (risque – besoin – réceptivité) a pendant longtemps été le modèle dominant (Andrews & al., 2006, 2011 ; Howell & al., 2014 ; McGrath & Thompson, 2012 ; Peterson-Badali & al., 2015 ; Vose & al., 2009).

Ce modèle comporte trois principes fondamentaux. Le premier est que l'intervention doit être proportionnelle au risque. Le deuxième, qu'elle doit répondre aux besoins criminogènes de l'individu. Enfin, le dernier, le traitement doit être adapté à chaque individu afin de réduire les obstacles à son succès (Andrews & al., 1990).

Avantages

Un des points forts de ce modèle consiste en la mise en place d'une **évaluation structurée, fidèle et valide** (Bonta & Andrews, 2017; Guay & al., 2015) qui permet d'éviter la surévaluation de la dangerosité et des faux positifs (De Page & al., 2020). Les instruments d'évaluations standardisés sont plus précis que le seul jugement professionnel (Ægisdóttir & al., 2006). De plus, ces modèles permettent de garantir une **continuité dans la prise en charge** (Mathys, 2021). Enfin, ils disposent de bonne **validité psychométrique** (Schmidt & al., 2016 ; Viljoen & al., 2017).

L'outil d'évaluation qui en découle, applicable aux jeunes contrevenants, est le *Youth Level of Service/Case Management Inventory 2.0* (YLS/CMI) (Bonta & Andrews, 2017). Il s'agit de l'instrument d'évaluation du risque de récidive le plus utilisé dans le monde.

Le YLS/CMI comprend quarante-deux items répartis en huit domaines de vie : historique d'infractions, représentations et positionnement du mineur, conduites et comportements, relations aux pairs, relations à la famille, scolarité/emploi, consommation de substances et loisirs.

Définitions

Pour bien comprendre le fonctionnement de ce modèle, il est important d'éclaircir deux notions capitales: les facteurs de risques et de protections.

Les **facteurs de risques** sont des éléments qui augmentent le risque de délinquance (le fait d'avoir des parents délinquants ou de consommer des stupéfiants).

Parmi ces facteurs, certains sont modifiables à l'aide d'une intervention, ce sont les facteurs dynamiques (la situation familiale ou les addictions). D'autres en revanche, sont plus statiques et donc non modifiables par l'intervention (les antécédents judiciaires).

Les **facteurs de protections**, à l'inverse, sont des éléments qui diminuent le risque de délinquance (le fait d'aller à l'église ou d'avoir des liens familiaux qualitatifs).

Selon le RBR, si les facteurs de risque sont diminués et que les facteurs de protections sont améliorés, la probabilité de récidive diminue. Les interventions se focalisent sur les facteurs dynamiques, puisque seuls ceux-ci peuvent être modifiés (Baglivio & al., 2016).

Illustrations

Nous allons maintenant exposer une étude réalisée en 2018, au Pays-Bas, par De Vries et collègues, afin d'illustrer ces approches. Les auteurs ont étudié l'efficacité de « New perspectives », un programme d'intervention communautaire axé sur les primo délinquants, âgés de douze à vingt-trois ans. Ils appliquent une évaluation proportionnelle au risque de récidive. De plus, ils s'intéressent à certains besoins criminogènes ciblés : les mauvaises relations, les distorsions cognitives et les mauvais comportements parentaux. Enfin, ils adaptent le traitement à la motivation et au contexte personnel du sujet. Il s'agit donc d'un programme basé sur le RBR.

Le programme consiste en un coaching intensif de trois mois, avec une phase de suivi de trois mois. Les éducateurs sont chargés de quatre jeunes chacun et sont disponible 24h/24. L'étude examine ses effets à long termes sur la récidive. Celle-ci a été évaluée dix-huit mois après le début du programme, douze mois après sa fin et à la période de suivi maximale disponible par chaque participant.

Les auteurs sont parvenus à la conclusion que « New perspective » n'est pas efficace pour réduire la récidive. Ceci peut être dû à plusieurs facteurs, dont le plus important est le manque d'une approche thérapeutique qui engage les jeunes dans un processus de changement constructif et de soutien (Lipsey, 2009).

Critiques

Cette étude nous permet d'aborder le point des limites des approches centrées sur le risque de récidive. Pour commencer, elles renforcent la passivité, voire le conformisme et ne considèrent que les aspects négatifs de la personne (McNeill, 2006). Celles-ci complexifient également le transfert vers la planification de l'intervention (Pusch & Holtfreter, 2018 ; Ugwudike & Morgan, 2019 ; Viglione, 2018). De plus, elles peuvent s'avérer stigmatisantes pour les justiciables (Glowacz & al., 2020). Enfin, ces modèles ont été critiqués pour avoir mis trop d'accent sur l'évitement des préjudices communautaires et pas suffisamment sur l'amélioration des capacités et forces des délinquants (Ward & Marshall, 2004 ; Ward & Stewart, 2003 ; Ward & al., 2012).

Approches centrées sur les forces

Dans le domaine de la réadaptation, les approches centrées sur les forces sont de plus en plus considérées comme complémentaires aux approches de gestion des risques (Ward & Fortune, 2014). Les recherches ont démontré qu'elles sont souvent couronnées de succès (Fortune & al., 2014 ; Singh et al., 2014 ; Ward & al., 2012).

Contexte et définitions

Les approches fondées sur les forces découlent de l'avènement de la **psychologie positive**, due à Seligman, en 1999. Celle-ci a vu le jour dans le but de s'opposer aux approches reposant sur les déficits. En effet, les psychologues pratiquant cette psychologie estiment qu'une intervention basée sur des déficits néglige les qualités des êtres humains (Seligman & Csikzentmihalyi, 2000). Ils favorisent plutôt l'accent mis sur les points forts afin d'obtenir des résultats reflétant un bien-être (Seligman & al., 2005). De plus, les individus ne sont pas considérés comme des êtres déviants, réduits à leurs déficits, mais comme tout être humains.

Le but de cette nouvelle psychologie est « *d'améliorer la vie de tous* » (Seligman, 1999, pp.559) en se basant sur les qualités des individus.

Conformément à cela, les approches fondées sur les forces sont des alternatives aux approches basées sur les déficits, elles permettent de mettre en évidence la contre productivité de l'étiquetage négatif et de le compenser (Seleebey, 1997).

Nous avons déjà définis les facteurs de protections, pour rappel, ce sont des facteurs qui ont pour effet de diminuer ou éliminer l'effet des facteurs de risques. Les forces sont différentes des facteurs de protection. En effet, selon Serin et collègues (2016) les forces ne doivent pas nécessairement avoir d'effet protecteur. Cet effet protecteur s'actualise lorsque la personne bénéficie d'un pouvoir d'action face à une opportunité criminelle. La force existe donc en amont du facteur de protection.

Problème de conceptualisation

Ces approches étant assez récentes, l'évaluation des forces souffre de lacunes. Ces dernières sont donc parfois confondues avec des facteurs de protection (Serin & al., 2016).

Nous avons été confrontés à ce phénomène dans le cadre de notre étude. Lorsque nous avons demandé à un jeune garçon si ses entretiens avec la psychologue étaient plutôt orientés vers les forces ou vers les faiblesses, celui-ci a répondu :

« Plus vers le bon, en fait j'ai l'impression qu'ils se prennent pour des génies quoi. Par exemple, ils vont toujours vers le bien quoi... Ils te disent, tu dois sortir, tu dois avoir du travail, tu dois avoir ça... Les gens normaux et tout ça mais alors que nan, il y a des gens qui ont des difficultés. »

Ce jeune a confondu forces et facteurs de protection. En effet, le fait d'avoir du travail, d'aller à l'école ou d'avoir de bonnes fréquentations, sont des éléments qui font parties des facteurs de protection étant donné qu'ils revêtent un effet protecteur, à l'inverse des forces.

Nous constatons donc la nécessité de disposer d'un **élément standardisé d'évaluation des forces**, afin de pallier à ce problème.

Avantages

Beaucoup d'auteurs se sont intéressés aux avantages d'une approche fondée sur les forces.

Pour commencer, celles-ci permettent d'augmenter la **satisfaction de vie** des sujets. Plusieurs études se sont attelées à démontrer ses effets positifs sur la délinquance. Les effets les plus importants étudiés sont l'augmentation des comportements pro-sociaux, du comportement psychosocial et des relations interpersonnelles positives (Proctor, Linley et Maltby, 2009).

La satisfaction de vie peut protéger du développement des comportements délinquants, mais aussi prédire l'abandon du crime chez les contrevenants, elle est associée à la sortie de délinquance par l'acquisition de compétences émotionnelles, de l'auto efficacité, la croyance en l'avenir et l'engagement social (Shek & Sun, 2009). Elle permet le développement positif des jeunes (Sun & Shek, 2010). Il s'agit d'un facteur de protection très important.

Ensuite, une telle approche *« donne aux personnes l'occasion d'examiner leurs capacités personnelles et le rôle que ces capacités peuvent jouer dans la résolution des problèmes »* (Rapp, 2002, p127). Il s'agit donc d'un soutien afin d'apprendre aux contrevenants à utiliser leur **autonomie de manière pro-sociale** (Sanders & al., 2015, p.41). Burnett et Maruna (2006) ajoutent que cela permet également aux sujets de développer de l'**empathie**.

De plus, l'intégration des forces dans l'évaluation permet d'améliorer l'**alliance thérapeutique** (Barton & Mackin, 2012 ; de Vogel & al., 2011 ; Nee & Vernham, 2017) et d'avoir une **vision plus positive** de l'environnement de placement (Barton & Mackin, 2012).

Ceci est important car il a été démontré par plusieurs études qu'un individu soumis à des intervenants soutenant et avec lesquels il entretient de bonne relation aura tendance à manifester plus de conduites positives, ce qui favorisera la sortie de la délinquance (Andrews & al., 1990 ; Langdon, 2007 ; Marsh & Evans, 2009 ; Mulvey & al., 2010).

Enfin, Miny (2020) et Ward (2017) affirment qu'une approche centrée sur les points forts donne une orientation plus positive à l'intervention, ce qui contribuera à améliorer les résultats, mais aussi la participation et la motivation du sujet.

Pour résumer, les approches centrées sur les forces permettent la construction d'une identité pro-sociale, le développement de compétences pro-sociales comme l'empathie, l'amélioration du bien-être, de la satisfaction de vie, augmente la motivation au traitement et aboutit à de meilleures relations avec les intervenants.

Illustration

Selon Morse et collègues (2021), la psychologie positive et la réadaptation correctionnelle sont complémentaires. Tout deux ont pour but d'aider les autres, en vivant une vie sans crime et/ou en menant une vie épanouissante. Les interventions conformes aux Good Lives Model (GLM) sont un bon exemple de psychologie positive en contexte de réadaptation correctionnelle. Attention cependant, le GLM repose sur plusieurs théories, dont celle de la psychologie positive, mais pas exclusivement.

Concrètement, ce modèle a été développé pour intervenir auprès des délinquants sexuels. Il se base sur l'idée que ce délinquant, comme tous les êtres humains, est animé par des besoins humains fondamentaux, mais il tente de les atteindre par des moyens inadaptés. La délinquance sexuelle (ou toute délinquance) est donc comprise comme une stratégie inappropriée qui vise à répondre à des besoins primaires. Le but du GLM est d'aider le sujet à trouver des moyens pro-sociaux de répondre à ses besoins. De plus, il pourra développer des ressources internes et externes pour favoriser son bien-être, et donc tendre vers la désistance (Corneille et Devillers, 2017; Harris, Pedneault & Willis, 2019; Ward & Laws, 2010).

Intégration des approches centrées sur les forces et sur le risque

Nous avons vu dans les sections précédentes que l'évaluation des contrevenants peut se faire selon deux types de modèles, celui centré sur les forces et celui centré sur le risque. Certains spécialistes se situent en faveur de l'intégration de ces deux approches, afin d'obtenir de meilleurs résultats (Loeber & al., 2008).

Cette étude s'intéresse à une de ces déclinaisons, nommée **ERiFoRe** (évaluation des risques, des forces et de la réceptivité), développée par le département de criminologie de l'Université de Liège. ERiFoRe vise à intégrer les forces et les facteurs de risque, au sein d'un seul outil d'évaluation. Cet outil repose sur l'évaluation du Youth Level of Service/Case Management Inventory (YLS/CMI) (Bonta & Andrews, 2017).

ERiFoRe, développé à Liège, vise à donner aux intervenants une **méthodologie d'évaluation des forces**, débouchant sur leur utilisation comme **objectif d'intervention**. L'idée étant qu'en travaillant sur les forces, il est possible de les transformer en facteurs de protections.

Les objectifs sont doubles : rassembler des informations pertinentes sur la situation du jeune et réfléchir à des pistes d'intervention par une collaboration entre le mineur et l'intervenant.

Au sein de cet outil, une force est définie comme « *une compétence, attitude, exploitée ou non, présente au sein de chaque individu ou de sa communauté au sens large, qui peut potentiellement être mobilisée en vue d'adopter un comportement pro-social, d'améliorer son bien-être, tout en réduisant la probabilité de nuire à autrui ou à soi-même* » (Miny, 2020 ; Ward, 2017).

Comme nous l'avons mentionné, les forces existent indépendamment des facteurs de protections. Ainsi, des forces peuvent être identifiées même en présence de facteur de risque. Par exemple, la capacité d'un jeune de se lier d'amitié avec des pairs, même antisociaux, est une force. Cela démontre sa capacité à s'investir dans une relation. Cette force deviendra un facteur de protection lorsque le jeune s'engagera dans des relations pro-sociales. Ceci fera l'objet du travail des intervenants.

Concrètement, il s'agit d'un outil s'articulant autour de huit domaines relatifs à la vie du jeune, identique à ceux du YLS/CMI. ERiFoRe comprend vingt-quatre à vingt-six items, pour chaque force et facteur de risque, l'intervenant est invité à donner une cotation entre 0 (absence de la force/ du facteur de risque) et 1 (présence de la force/ du facteur de risque).

Il n'existe pas d'hierarchisation des forces. De plus, l'outil promeut une vision de progressivité des forces et non une vision dichotomique de présence ou absence (Mathys, 2021).

Cette étude va donc interviewer des jeunes contrevenants sur leur perception de leur évaluation réalisée en SEVOR, sur base de ce modèle.

Perception des jeunes concernant les services reçus

Trivasse (2017) souligne l'importance de la **participation et de l'engagement** des jeunes pour une justice efficace. C'est pourquoi, il est nécessaire de s'intéresser à leur perception, ce droit figure d'ailleurs dans la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies de 1989.

Nous allons exposer l'étude de Zuchowski et al. (2022), menée en Australie. Celle-ci a donné la voix aux enfants et aux jeunes à risque de délinquance, concernant leurs perceptions de la prestation des services sociaux auxquels ils ont bénéficiés. Elle concerne des sujets âgés de dix à vingt-cinq ans qui ont des situations instables, à risque de commettre des infractions.

Les jeunes étudiés ont souligné l'importance des **relations de soutien et de bienveillance** avec les pairs, les travailleurs, la famille et les agents d'application de la loi, afin de favoriser un changement positif.

La relation de confiance avec les travailleurs leur a permis de ressentir un sentiment de connexion et d'appartenance. De plus, les jeunes ont expliqué que lorsqu'ils étaient traités avec respect et écoutés par le personnel, ils avaient le sentiment d'avoir reçu une peine justifiée. Au contraire, ils indiquent avoir eu du mal à s'impliquer lorsqu'il n'y avait ni respect, ni confiance dans la relation avec le service (Fondation CREATE, 2018).

Cependant, ils retirent une perception négative de leur rencontre avec le système de justice pénale. Pour eux, les agents de police et de probation, ont nui à leur capacité à changer par leur pessimisme. Les jeunes considèrent que les agents de probation ont recouru de manière inappropriée à l'autorité, ce qui a nui à leurs relations de travail et leur capacité à réintégrer la collectivité. Ils ont indiqué l'importance d'être soumis à des travailleurs forts, qui voient le bien en eux (Moore & al., 2008).

En outre, les sujets ont reconnu, pour la plupart, être entrés dans la délinquance à cause de l'influence des pairs, mais être soutenus leur a permis de reconnaître les influences négatives (France & Homel,

2006, p.303 ; Suthers, 2011, p.119). De ce fait, les interventions liées aux pairs ont été très appréciées (Munford & Sanders, 2016, p.298).

Enfin, ils ont souligné un besoin d'informations plus claires et accessibles sur les services disponibles, les procédures, les frais et programmes dans lesquels ils étaient impliqués (Chui & Chan, 2014, Fondation CREATE, 2018 ; Trivasse, 2017 ; Munford & Sanders, 2016). En effet, ils indiquent s'être senti confus en raison du manque d'informations auxquels ils ont bénéficié. Ils se sont souvent sentis poussés à prendre des décisions sans réfléchir aux conséquences.

Le but de cette étude est de s'intéresser à la perception des jeunes en conflit avec la loi concernant leur évaluation en IPPJ, basée sur ERiFoRe.

Méthodologie

Question de recherche

La question de recherche sous-tendant ce travail est la suivante : **comment les jeunes en conflit avec la loi perçoivent-ils leur évaluation en SEVOR ?**

Il s'agit donc d'une recherche qualitative, à visée descriptive.

Méthode de récolte

Les données ont été générées grâce à des entretiens individuels semi-directifs. « *L'entretien semi-directif consiste donc en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur.* » (André, 2020-2021).

Les entretiens ont été réalisés dans deux IPPJ (institution publique de protection de la jeunesse) pour garçons pratiquant la mission SEVOR, l'un étant un service fermé et l'autre ouvert. L'IPPJ pratiquant la mission SEVOR et accueillant les jeunes filles avait été contactée mais la réponse n'étant pas favorable au moment de la demande et ayant reçu assez de réponse venant des deux autres SEVOR, nous avons décidé de centrer cette étude sur la perception des garçons.

Le guide d'entretien (annexe n°1) a été élaboré sur base de questions qui nous semblaient pertinentes afin de permettre aux bénéficiaires d'exprimer leurs avis et leurs ressentis concernant divers aspects du placement.

Population et échantillonnage

La population visée par cette étude concerne les jeunes garçons en conflit avec la loi, venant des deux IPPJ pour garçons pratiquant la mission SEVOR, l'une fermée et l'autre ouverte.

Il s'agit donc d'une étude de cas multiple, « *l'étude de cas multiple va permettre de contribuer à identifier la présence ou l'absence d'un phénomène particulier dans le récit de différents individus/groupes, de voir comment un phénomène va impacter de manière différenciée des groupes d'individus, de voir comment un phénomène va apparaître ou non selon différents paramètres, etc.* » (André, 2020-2021).

Deux principes fondamentaux s'appliquent à ce mode d'investigation : la diversification et la saturation. La diversification consiste à donner un portrait global relatif à la question de recherche. La saturation intervient lorsqu'il n'y a plus de nouveaux éléments qui émergent des entretiens (André, 2020-2021).

L'échantillonnage est non probabiliste, puisqu'il n'est pas représentatif de la population, de type objectif. Il s'agit d'un échantillon homogène, composé de cas, ayant la caractéristique commune d'être en conflit avec la loi.

L'échantillon est composé des jeunes garçons qui se sont portés volontaires après la présentation orale de la recherche devant la section. Tous les volontaires ont été acceptés.

Quatre entretiens ont été écartés. Pour deux d'entre eux, les jeunes étant là depuis deux jours, ils n'ont pas su répondre à nos questions. Concernant les deux derniers, les sujets ayant des troubles psychologiques, nous n'avons pas réussi à retirer des éléments pertinents pour la recherche durant les entretiens.

La totalité de l'échantillon est de dix-neuf jeunes dont onze venant du milieu fermé et huit du milieu ouvert. Nous avons estimé ce nombre suffisant afin d'atteindre une saturation empirique.

Les jeunes ont été informés lors de la présentation de l'étude, mais aussi individuellement, avant chaque entrevue, des aspects confidentiels et de l'anonymat. Ils ont signé un formulaire de consentement mentionnant qu'ils avaient reçu toutes les informations et explications qu'ils désiraient sur l'étude, qu'ils étaient libres de ne pas répondre et d'arrêter l'entretien à tout moment.

Outil de récolte (annexe 1)

Notre outil commence par récolter **les données sociodémographiques** des jeunes : âge, antécédents auto-rapportés et où il se situe actuellement dans sa durée de placement. Ceci constituera nos variables d'analyse.

Ensuite, nous nous intéressons à ce que le jeune sait du **placement** et aux informations qu'il a reçues à son arrivée. Nous poursuivons en donnant la voix aux interviewés sur chaque étapes de leur placement : accueil, organisation des journées, réunion de synthèse. Ces questions ont été élaborées, premièrement, dans le but d'en savoir plus sur les informations dont dispose le jeune sur le placement qu'il effectue. Pour rappel, les études de Chui et Chan (2014) et de la Fondation CREATE (2018) nous ont informés que les jeunes estiment ne pas avoir reçu de renseignements suffisant sur les services qu'ils reçoivent. Nous avons donc voulu leur donner la voix sur ce point. Deuxièmement, nous avons jugé important d'entendre leur perception sur l'organisation du placement car celle-ci peut influencer la motivation au traitement, comme l'a mentionné Trivasse dans son étude de 2017.

Nous terminons en passant aux questions concernant leurs **entretiens** avec les psychologues, leur perception de **l'orientation de ces entretiens**, les conséquences. De plus, nous questionnons aussi leur **relation avec chaque intervenant**. Cette dernière catégorie de questions repose sur les études mentionnées dans la partie théorique concernant les approches fondées sur les forces, dont les études de Burnett et Maruna (2006), pour lesquels ces approches permettent le développement de concept de soi et d'une identité pro-sociale, mais aussi de l'empathie. Proctor et al. (2009) mentionnent, eux, l'amélioration des relations interpersonnelles. Pour finir, Zuchowski et al. (2022) ont mis en évidence l'importance, pour les jeunes, d'être soumis à des travailleurs forts et bienveillants pour favoriser un changement positif. Ce sont ces variables que nous avons voulu mesurer auprès de nos sujets.

Les questions ont été élaborées sur ces bases, en collaboration avec Madame Mathys, promotrice.

Validité et fidélité

Selon Paillé (1994), lorsqu'on parle de validité, on parle de « *l'exactitude d'un résultat, de l'adéquation d'une catégorie avec le phénomène, du caractère opérationnel d'une hypothèse, de l'authenticité d'une observation, de l'actualité d'un modèle ou d'une théorie, et de la conformité d'une analyse* ».

On distingue la validité interne et la validité externe. Ces deux notions sont expliquées par Drapeau (2004): « *La validité interne implique de vérifier si les observations sont effectivement représentatives de la réalité ou crédibles, c'est-à-dire d'évaluer si ce que le chercheur observe est vraiment ce qu'il croit observer.* » La validité interne évalue donc la justesse des résultats, elle dépend du questionnaire. Pour l'atteindre, les questions posées doivent permettre d'étudier effectivement l'objet d'étude (André, 2020-2021).

Dans notre étude, cette dernière a été vérifiée à l'aide d'un pré-test, effectué individuellement, avec trois jeunes venant de l'IPPJ fermée. Notre volonté initiale était de réaliser le pré-test avec un petit groupe d'environ cinq jeunes afin que les avis se superposent et soient constructifs mais cela n'a pas été possible. Une seule modification a été proposée et le questionnaire a été modifié en ce sens.

Concernant la validité externe, celle-ci « *renvoie à la possibilité de pouvoir généraliser les observations à d'autres objets ou contextes. Ceci implique donc d'avoir un échantillon représentatif de la problématique.* » (Drapeau, 2004). Chaque membre des IPPJ étudiées a eu la possibilité de faire partie de l'étude, l'échantillon est d'ailleurs assez conséquent, nous estimons donc que le critère de représentativité est rempli.

La fidélité, quant à elle, est définie par Lessard-Hébert et al. (1990), il s'agit de « *la persistance d'une procédure de mesure à procurer la même réponse, peu importe quand et comment celle-ci est produite* ». Pour assurer des résultats fidèles, nous avons interviewés différents jeunes en faisant attention à utiliser le même vocabulaire, en assurant les mêmes conditions environnementales et en étant dans le même état d'esprit pour chacun d'entre eux.

Analyse des données

Notre choix pour l'analyse des données s'est porté sur l'analyse thématique, définie par Paillé et Mucchielli (2016) : « *opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs de contenu analysé, et ce en rapport avec l'orientation de recherche (la problématique)* ».

Notre arbre thématique se trouve en annexe n°2.

Afin de faciliter la comparaison des données, celles-ci ont été regroupées dans des tableaux comparatifs reprenant les principaux thèmes abordés (annexe n°3).

Les résultats ont été mis en lien avec le profil des jeunes : âge, antécédents, durée depuis laquelle ils sont présents dans l'institution. Lorsque cela s'avère pertinent, la spécificité du SEVOR (ouvert/fermé) sera précisée.

Résultats

Après avoir analysé nos entretiens, cinq thèmes principaux ont émergés de ceux-ci, nous les avons nommés de la sorte : vision d'une IPPJ/d'un SEVOR, arrivée au sein de l'institution, déroulement du placement, relations avec les intervenants et entretiens avec les psychologues.

Vision d'une IPPJ, d'un SEVOR : remise en question vs purgatoire

Nous avons commencé par entendre les participants sur leurs connaissances et leur vision d'une IPPJ, et en particulier, d'un SEVOR.

Vision 1 : le placement est perçu comme participant à une **remise en question** personnelle, concernant les faits et pour l'avenir.

« Ca m'a fait réfléchir que je peux plus commettre cette erreur la, parce que j'aurai pu tuer la personne. C'est efficace parce que si je serai pas ici, j'aurais pas réfléchi dans la vraie vie et j'aurais continuer peut être plus haut que la, ça m'a mis directement un stop et ça m'a fait réfléchir directement. »

En lien avec le profil des jeunes, les jeunes ayant cette vision, que nous pouvons qualifier, d'optimiste de l'institution, ont entre quatorze et dix-sept ans et n'ont, pour la plupart, pas d'antécédent de placement auto-rapportés (seul trois jeunes sur les quatorze ciblés ici en ont). La durée depuis laquelle ils exécutent leur placement ne semble pas avoir d'influence ici.

Vision 2 : le placement a pour seul et unique but de **purger une peine et de protéger la société**.

« Une punition, c'est une punition pour moi (...) Ici, pour moi, au stade où j'en suis, c'est un centre de détention pour mineur. »

En lien avec le profil des jeunes, les individus se positionnant dans cette vision purgatoire ont tous dix-sept ans et des antécédents de placement auto-rapportés. Cette vision est minoritaire, elle concerne seulement cinq jeunes sur les dix-neuf que compose l'échantillon. Ici non plus la durée depuis laquelle le placement est exécuté ne semble pas avoir d'influence.

Parmi ces jeunes, il est important de mentionner qu'il y a un cas particulier, nous l'appellerons cas atypique. En effet, celui-ci explique faire l'objet d'un « constat d'impuissance » :

« ...ici, on propose des choses à une réunion de synthèse, c'est ça en fait le service d'orientation et d'évaluation, c'est pour proposer quelque chose. Et moi on m'a proposé constat d'impuissance. Enfin, quand j'étais petit, on m'avait déjà proposé retour en famille, quand je suis revenu ici, on m'avait proposé centre ouvert. Il y a plusieurs propositions, c'est soit retour en famille, soit centre ouvert, soit centre fermé. Et dans le pire des cas, c'est constat d'impuissance. Moi là au premier mois on a proposé constat d'impuissance, ça veut dire, il y a plus rien à faire pour toi, on voit pas qu'est ce qu'il y a comme but pour toi dans un IPPJ. Donc quand je suis passé devant le juge, il m'a dit que j'allais faire un 2^e mois pour mettre en place des choses, pour que je puisse sortir en attendant mon jugement. Et voilà»

Nous le mentionnons car, tout au long de cette analyse des résultats, nous indiquerons la position de ce jeune, si nécessaire, dans un souci de ne pas confondre ce cas spécifique avec la représentativité de l'échantillon.

Arrivée au sein de l'institution : entre accueil, informations et questionnements

Le second thème qui découle de nos entretiens est celui de l'arrivée au sein de l'institution. Les jeunes se sont exprimés sur leur accueil et leur prise en charge le jour de leur arrivée. La majorité a indiqué avoir été accueilli correctement et comme elle s'y attendait.

Un accueil perçu comme attentif ; les jeunes ont, pour la plupart, aimé le fait d'avoir pu manger au moment de leur arrivée dans la chambre de relance :

« Très bien. Monsieur est venu, ils m'ont mis en relance, ils m'ont dit tu peux te changer, après ils m'ont très bien accueilli, ils m'ont demandé si j'avais faim, j'ai dit oui, ils m'ont donné une baguette de filet américain. »

Des informations et des attentes communiquées ; nous avons également questionné les jeunes sur les informations qu'ils ont reçues lors de leur arrivée dans l'institution. Ceux-ci estiment avoir reçu les renseignements qu'ils jugeaient nécessaires :

« On nous explique tous, après 20 jours t'as ta réunion de synthèse, au sinon euh... fin on nous explique tout le système de l'IPPJ, de la section ou tu es, on t'explique tout ce que tu fais, on t'explique vraiment tout, la réunion de synthèse on t'explique aussi... Dès le premier jour ou sinon on te l'explique le 2^e quand t'es dans la section si ils ont pas eu trop le temps de te parler et dans tous les cas dans ta chambre t'as un livre, un petit livret avec l'horaire de la journée, qu'est ce que tu fais tout ça, le règlement et sinon ouais tu comprends bien le système de l'IPPJ dès la première fois ouais. »

« Vraiment la première heure dès que je suis arrivé, ils m'ont expliqué comment ça se passe ici, ils attendent quoi de moi, ils m'ont tout donné. Ils m'ont donné un travail psycho éducatif pour travailler sur moi-même, ils m'ont donné les règles, ils m'ont présenté les personnes que je vais voir pendant le mois, ils m'ont présenté la salle. »

Des questionnements sur le temps passé avant d'intégrer le groupe : malgré cela, la quasi-totalité des jeunes nous ont exprimé qu'ils auraient préféré être intégrés directement dans le groupe lors de leur arrivée, plutôt que de passer par la chambre de relance :

« Qu'on sorte directement dans le groupe. Quand on arrive ici, pour la plupart, on a déjà passé 24h de cachot, au commissariat. Moi je sais pas si vous connaissez Bruxelles, mais à Bruxelles au commissariat, ça se passe rarement bien. Donc voilà, on passe 24h de cachot, puis on est transféré au palais de justice ou on attend encore dans une cellule, puis on arrive ici, on a droit qu'à une cigarette puis on attend encore en chambre. Moi je peux comprendre ça, sur le fait, que imaginons le jeune il a pris quelque chose à l'extérieur, et ben il est pas apte à rentrer directement dans un groupe commun, avec des gens qui sont ensemble depuis plusieurs semaines. Ça peut se comprendre, mais pour moi, vous évaluez ça à l'entrée. Si vous pensez qu'il est pas prêt, vous le laissez comme vous faites là maintenant, et si vous pensez qu'il est près, faites le rentrer dans le groupe. »

« Quand tu es en relance, c'est des cachots, c'est pas une chambre comme on a en section. Moi je trouve pas ça bien honnêtement, pour des jeunes par exemple de 14ans qui viennent ici et qui n'ont jamais été en IPPJ, c'est choquant, ça peut faire quelque chose à la personne, puis après il peut mal le vivre euh, il en parle à ses parents, ses parents le voient pas bien non plus, donc du coup il pense vraiment qu'on est mal vu ici alors que euh si on serait direct en

section par exemple, pour moi ça serait mieux quoi fin, direct aller dans la section ou tu dois aller. »

En lien avec le profil des jeunes, cela concerne tous profils confondus.

Déroulement du placement en général : entre rythme de vie à développer vs infantilisation perçue

Pour commencer cette section, nous allons nous intéresser à la perception des jeunes concernant l'organisation de leurs journées. Nous avons demandé aux participants ce qu'ils pensaient de leur quotidien en IPPJ.

Rythme de vie à développer : nous avons pu observer que les jeunes sont assez satisfaits de celui-ci, beaucoup nous ont d'ailleurs indiqué que cela leur avait permis d'acquérir un mode de vie plus sain, qu'ils comptent conserver à l'extérieur.

« C'est bien, c'est un peu, pas militaire mais genre, tu dois faire un truc à la minute, après tu fais un autre truc à la minute, c'est bien. Ça va c'est efficace, imaginons avant on dormait très très tard, là maintenant tu vas dormir tôt c'est mieux pour toi. Parce que par exemple, tu dors tard, t'évites l'école, ici tu vas être habitué à dormir tôt, c'est mieux pour aller en cours. C'est un meilleur planning. »

« Ben à la fin on prend l'habitude, fin moi j'ai pris l'habitude, sinon c'est un peu chiant... Mais en vrai ça m'a appris parce que à la maison j'étais pas régulier comme ça mais là ça m'a appris donc je pense quand je vais sortir je vais continuer de faire mon lit tout ça... »

Nos répondants apprécient beaucoup les **nombreuses activités organisées par l'institution**, car cela **permet à certains de ne pas s'ennuyer et, à d'autres, de ne pas déprimer**.

« On est tout le temps occupé, si on est pas occupé, on devient fou. Là en étant occupé, on a pas le temps de se dire euh... ouais ma liberté elle est privée et tout, on a pas le temps d'y penser... mais quand on est en chambre et qu'on y pense... bah... ça fait péter les plombs... moi je pleure souvent alors qu'avant de venir ici j'avais jamais pleuré une fois de ma vie... J'avais jamais pleuré, j'avais jamais d'émotion et tout ça. Alors qu'ici bah je relâche tout ça vous voyez ? »

En lien avec le profil des jeunes, nous retrouvons ici tous profils confondus.

Lorsque nous avons demandé aux sujets s'ils auraient aimé changer quelque chose à leur quotidien, beaucoup nous ont répondu qu'ils voudraient une suppression de la sieste.

« J'aimerais juste qu'on enlève la sieste d'une heure. Parce que ça m'énerve. »

« ... mais la sieste elle est longue c'est 1h30 et moi j'aime pas et il y en a plein qui aime pas, fin aucun n'aime la sieste... »

En lien avec le profil des jeunes, ici aussi cela concerne tous profils confondus.

Une forme d'infantilisation perçue : deux jeunes n'apprécient pas les journées en IPPJ. Parmi eux, l'atypique, voici sa réponse :

« Moi qui ai fait plusieurs fois ici, qui ai fait d'autres IPPJ, moi quand les éducateurs, par exemple, ils disent aux nouveaux ou aux autres que c'est la première fois qu'ils viennent ici,

ils disent « ben ici vous êtes bien, c'est pas comme si vous étiez en prison ». Nan. Nan, pourquoi on est bien ? Parce qu'on mange un gouter à 16h ? Parce qu'on fait du sport et qu'on regarde un film le soir, c'est pour ça qu'on est bien ? Nan. Moi vous me laissez en chambre toute la journée mais vous me donnez la télé comme en prison et mon paquet de cigarette, je suis bien, j'ai pas besoin de vous. Moi personnellement, où j'en suis là maintenant, moi je préférerais que demain on me dise « va en prison ». Parce que moi j'en ai marre d'ici. Ouais pour ceux qui doivent faire un projet ou que c'est leur premier placement, ouais laissez vous vivre votre placement on va dire. Mais pour moi, j'ai 17ans, on me traite encore comme un bébé. Parce que ici, c'est le décor d'une prison, moi j'ai déjà un cousin qui est rentré en prison, mon père est déjà rentré en prison, j'ai des amis qui sont déjà rentré en prison, moi j'ai été rendre visite à mon père, c'est la même chose qu'une prison ici hein. Je parle juste du décor. Quand on nous dit « ouais vous êtes mieux qu'en prison ici » rien avoir. Pour moi, il y a des avantages en prison, des inconvénients et ici, il y a des avantages et des inconvénients. Ouais en prison, on reste 22h/24 dans la chambre. Mais en prison, si j'ai de l'argent, je peux acheter la télé, je suis pas obligé d'avoir un éducateur qui me collent aux fesses pour me dire « tu fumes que 5 cigarettes aujourd'hui ».

L'autre jeune estime, lui aussi, être traité comme un enfant :

« C'est trop répétitif, c'est de la purge. Vous voyez, on nous traite un peu comme des gamins, vous voyez là on fait du coloriage, c'est le bon exemple vous voyez ? Vous voyez, nous on a 17ans, on nous met en prison, il y a des murs de 15 mètres et on nous fait faire des coloriages. On nous traite comme des gamins mais d'un côté on doit assumer des trucs d'adultes. Il y a pas de juste milieu. »

En lien avec le profil des jeunes, ces deux répondants ont dix-sept ans, des antécédents et sont dans leur deuxième mois de placement. Ils viennent tous les deux du milieu fermé.

Déroulement du placement en particulier : entre utilité perçue vs inutilité et demande d'être intégré au processus

Ensuite, nous avons demandé aux mineurs de s'exprimer sur la réunion de synthèse.

Utilité perçue ; pour la majorité d'entre eux, cette réunion est vue positivement :

« Ca la réunion de synthèse je trouve que c'est pas mal parce que ça te permet de, de voir ce qui est mis en place pour ta sortie, ce que eux ils proposent »

« C'est une bonne idée d'évaluer les 3 premières semaines et ensuite savoir ce qu'on propose à la juge. »

En lien avec le profil des jeunes, nous observons ici tous profils confondus.

Inutilité et demande d'être intégré au processus : notre jeune atypique estime qu'il s'agit d'un mauvais système :

« C'est qui eux pour nous juger sur 1mois ? Dire « toi dehors t'es comme ça, t'es comme ça » alors que ici déjà, c'est un endroit spécial, vous voyez ce que je veux dire ? Ils devraient pas proposer quelque chose, ils devraient juste, oui si il y a un incident ou quoi, faire un rapport à la juge, mais c'est pas eux qui devraient proposer quelque chose pour moi. »

Mais il n'est pas le seul à ne pas être satisfait de cette organisation. Deux autres jeunes estiment ne pas être assez écoutés lors de celle-ci :

« D'abord ils parlent entre eux, ils décident. Moi je trouve déjà que c'est mal fait, parce qu'ils parlent entre eux, ils décident ce qu'ils vont dire. Puis ils t'appellent, ils te demandent ce que t'as à dire, eux ils savent déjà ce qu'ils vont proposer. On te demande de parler et à la fin on te dit qu'est ce qu'on va proposer. Moi pour moi, ça devrait être, ben déjà, ils parlent entre eux donc ça veut dire, ils parlent sur tout le placement qu'on a fait, ils parlent sur notre situation familiale, sur notre situation à l'extérieur parce que c'est ça aussi qui importe pour eux. Mais pour moi, on devrait ensemble parler, c'est pas la direction et les éducateurs qui parlent entre eux et puis ils appellent le jeune alors qu'ils ont déjà décidé. Parlez avec le jeune, demandez lui tatatitata, et après demander lui, par exemple, remonte 10min, il revient dans 10min et ils donnent leur réponse. Pour moi c'est comme ça que ça devrait se passer, dans d'autres IPPJ, ça se passe comme ça. »

« J'aimerais qu'ils soient plus à l'écoute du jeune et qu'ils prennent plus en compte ce que le jeune dit. Qu'ils voient pas leur point de vue personnel à eux et qu'ils ne jugent pas sur leur point de vue à eux, qu'ils jugent aussi sur le point de vue du jeune parce que ça ils le font pas et c'est dommage. »

En lien avec le profil des jeunes, ces deux répondants ont 17ans et des antécédents. Seul le jeune se rapportant au premier extrait a déjà vécu une réunion de synthèse puisqu'il est dans son deuxième mois de SEVOR, alors que le deuxième est à la fin du premier placement (et ses anciens placements n'étaient pas en SEVOR).

Relation avec les intervenants : un peu, beaucoup, à la folie... pas du tout

Passons maintenant à la perception que les jeunes ont de la relation qu'ils entretiennent avec les intervenants.

Nous avons demandé aux sujets avec quelle personne ils préféreraient s'entretenir, l'éducateur référent et le/la psychologue sont les réponses qui sont le plus souvent revenues. Seul deux jeunes ont mentionné l'assistant(e) social(e), et un les surveillants.

Afin d'approfondir cela, nous allons exposer plus en profondeur les relations que les jeunes entretiennent avec chaque profils de fonction : l'équipe éducative, les psychologues et les surveillants.

Les relations avec l'équipe éducative : entre présence vs absence d'affinité, de respect et d'écoute

Commençons par les éducateurs. La question de la relation avec ceux-ci ne faisait pas explicitement partie de notre outil de récolte mais de nombreux jeunes se sont exprimés dessus, à divers moment de l'entretien.

Les réponses obtenues peuvent se subdiviser en trois catégories de réponses : bonnes relations, mauvaises relations et relations mixtes, en fonction de l'éducateur visé.

Premièrement, la majorité des répondants estiment que la relation **dépend de l'éducateur**. En effet, ils apprécient passer de bon moment de rigolade avec certains éducateurs ou pouvoir se confier en cas de besoin, alors que d'autres « *se prennent trop de haut* » ou « *s'en foutent* ». Il s'agit aussi d'une question d'affinité. Voici des exemples de paroles de jeunes se situant dans cette position :

« Il y a un côté, les éducateurs, ils en ont rien à foutre, eux ils veulent juste avoir les informations, ou bien si ça par en couille. A part ça, il y a des éducateurs ils sont vraiment bien, ils parlent avec toi, ils apprennent à te connaître. »

« Ah ça... il y a des éducateurs qui, avec qui franchement, c'est le luxe, je kiffe, je kiffe les éducateurs des fois. Mais il y a certains éducateurs, et je citerai pas de noms vous voyez, mais il y a des éducateurs qui... ah ils cassent les couilles hein des fois. Mais il y a des éducateurs ils sont là, ils prennent bien le temps d'écouter ce que... et quand il y a un truc qui va pas, ils te disent « ne fait pas ça comme ça, fait ça comme ça, et ça prendra cette tournure là » vous voyez ? A ce moment là, on comprend et c'est ces éducateurs là avec qui on a le plus d'affinité et qu'on comprend, qu'on arrive à accepter ce qu'ils disent aussi, vous voyez ? La vie c'est comme ça, il y a des gens avec qui on s'entend bien et des gens avec qui on s'entend pas du tout. Bon il y a pas un éducateur je pense avec qui je m'entend pas du tout, mais il y a des éducateurs avec lesquels je m'entends moins que d'autres. Après, ils sont tous gentils, ils sont tous bien aimables, mais il y a des éducateurs des fois, ils font chier hein la vérité, ils parlent mal et tout. Je serais pas en IPPJ ici, je serais devenu fou je crois, mais bon... »

Parmi ces répondants, nous observons des jeunes de tout âge. La grande majorité d'entre eux ont des antécédents de placement, bien qu'il y ait quelques exceptions. Nous observons également que ces individus sont, soit à la fin de leur placement d'un mois, soit dans leur deuxième mois.

Deuxièmement, certains jeunes, un peu moins nombreux, considèrent avoir de **bonnes relations** avec les éducateurs, grâce à des valeurs similaires ou aux bons moments qu'ils passent.

« On m'a dit ici c'est une relation de respect mutuel, si tu respectes, je te respecte. Si jamais tu fais ce qu'on te dit et correctement, il y aura pas de problème... Moi je m'entends bien avec les éducateurs, comme ils m'ont dit ça fonctionne comme ça, ça à toujours fonctionner comme ça avec moi donc j'ai la chance d'avoir été comme ça, c'est je te manque pas de respect, tu me manques pas de respect, tu me manques pas de respect, je te manque pas de respect c'est tout. »

Ces jeunes ont entre seize et dix-sept ans, aucun n'a d'antécédent de placement auto-révélé, et ils se situent tous dans la première quinzaine de la mesure.

Troisièmement, peu de jeunes nous ont indiqué ne **pas du tout** apprécier les éducateurs. Certains ne se sentent pas écoutés :

« J'aurai aimé que les éducateurs ils me posent des questions sur la manière dont j'agis des fois. Parce que vous savez, les éducateurs ils tapent des travaux comme ça, travail, relance, isolement. Moi j'ai jamais été en relance ou en isolement vous voyez ? C'est un exemple. Après j'ai déjà eu 2-3 travail et... moi j'aimerais bien qu'ils posent des questions pour savoir pourquoi on agit ainsi, pourquoi on fait ça, pourquoi on a cette façon de voir les choses vous voyez ? Parce que les éducateurs ils sont là pour nous former, pour nous montrer que c'est pas bien ce qu'on fait des fois, mais si ils comprennent pas pourquoi on agit comme ça, ça sortira jamais. » « Si ils prennent en compte beaucoup de choses, mais ils sont dépassés après, moi je les comprends vous voyez. C'est pour ça d'ailleurs qu'on a des psychologues, des assistants social et tout parce que les psychologues des fois ils sont à fleurs de peu et tout avec les jeunes et tout qu'il y a ici, qui font des conneries, qui parlent mal... Ils ont pas toujours le temps de réfléchir à notre vie vous voyez ? Ils ont une vie aussi dehors. »

D'autres ne perçoivent pas les éducateurs (et les psychologues) comme des personnes percevant leurs difficultés, mais plutôt mettant des étiquettes.

« Moi j'aime bien ici les surveillants, ils sont plus gentils que les éducateurs, eux ils se prennent de haut (...) Les surveillants et les psys ils me voient qui je suis vraiment mes les éducateurs ils me disent « t'es un bandit » je sais pas quoi. »

Ici, nous retrouvons le cas atypique, et deux autres jeunes, sans antécédent auto-rapporté, un de dix sept ans, l'autre de quatorze ans. L'un étant dans son deuxième mois, l'autre à la fin de son premier mois.

Les relations avec les psychologues : confiance et partage vs méfiance

Passons maintenant à la perception de la relation avec les psychologues. La majorité des jeunes ont indiqué avoir de bonnes relations avec ceux-ci, et beaucoup **aimer discuter** avec eux. Nous retrouvons des répondants de tous profils.

« La psychologue madame X ouais, elle c'est quelque chose hein. Elle a réussi à me faire dire des choses que j'avais jamais dis avant vous voyez ? Inconsciemment en plus. Je crois que... la vérité... madame X c'est... Elle m'a bien aidé ici ! Au sinon, je crois que j'aurai déjà fugué ou... je serai pas resté ici vous voyez ? C'est important de parler, c'est vraiment important. Madame X merci. »

« Oui, la psychologue j'ai facile à me livrer parce qu'elle est tenue par le secret professionnel déjà de l et parce que c'est une personne qui est plus calme quand elle te parle et t'as plus le temps de parler, de te livrer, tu peux dire plus de choses que tu ne peux pas dire aux éducateurs. »

Seul trois jeunes estiment entretenir des relations **non satisfaisantes** avec les psychologues.

« Moi je suis fou quand je vois des gens comme ça parce qu'ils font de la psychologie quoi, ils croient qu'ils ont une baguette magique, qu'ils peuvent nous changer du jour au lendemain »

Parmi ceux-ci, il y a le jeune en constat d'impuissance, qui entretient des relations non satisfaisantes avec tous les intervenants. Concernant les deux autres jeunes, l'un a dix-sept ans, des antécédents et se trouve dans son deuxième mois de placement, l'autre a quatorze ans, sans antécédent et est à la fin de son premier mois.

Les relations avec les surveillants : proximité vs distance

La relation avec le dernier intervenant que nous allons exposer est celle entretenue avec les surveillants, en milieu fermé. Peu de jeunes se sont exprimés sur le sujet, mais nous observons des réponses variées :

« Moi j'aime bien ici les surveillants, ils sont plus gentils que les éducateurs, eux ils se prennent de haut. Par exemple les surveillants qui font la nuit, on parle beaucoup de tout et n'importe quoi, on rigole. Ca me fait plaisir de voir que même si on est dans une prison pour mineur, il y a quand même des bonnes personnes à l'intérieur, qu'on doit pas toujours se sentir mal. »

« Parce que quand on arrive et que t'as les surveillants, parce qu'ils sont grands, parce qu'ils sont musclés, parce qu'ils sont ici, ils font les malins, ils te regardent de haut en bas, voilà quoi. »

Nous avons trop peu de jeunes s'étant exprimé sur ce sujet, il n'est pas possible de faire un lien avec les variables des jeunes ici.

L'image : vision des forces du jeune vs étiquetage délinquant

Ce thème fait référence à la perception qu'ont les jeunes de l'image que les intervenants ont d'eux.

Certains se sentent perçus **positivement**, leurs **forces** sont mentionnées. Ils constituent la majorité:

« Alors ils m'ont déjà dit comment ils me percevaient, ils trouvent que je suis quelqu'un de plutôt à l'aise, mais au sinon, ils trouvent que je suis quelqu'un qui parle bien, qui à un bon vocabulaire, qui s'entend bien avec les jeunes et les éducateurs. »

En lien avec le profil des jeunes, cela concerne tous profils.

D'autres, se sentent perçus comme des **délinquants** ;

« Comme un délinquant, eux ils en voient combien passer ? Va savoir ce qu'ils pensent dans leur tête de nous, mais pas du bien en tout cas. Je pense que si dehors, ils me voient dans la rue, et qu'ils savent que je suis venu ici, c'est gens là, ils viendront pas me dire bonjour, comparé à, t'es éducatrices dans une école, tu vois un ancien élève « salut ça va ? et tout ». Pour eux, il y a pas d'erreur de parcours, ça veut dire que pour eux, t'es un délinquant, t'es un arracheur ect. »

Ce sont des jeunes de seize-dix sept ans, trois ont rapportés des antécédents, un n'en a pas rapporté. Deux d'entre eux sont dans leur deuxième mois de placement, un vient d'arriver et pour le dernier, nous ne disposons pas de l'information.

Pour les autres, cela dépend de l'intervenant :

« Moi il y a des éducateurs qui me voient comme quelqu'un de bien parce que des fois, je me confie, je parle avec eux. Ils savent que je suis quelqu'un de bien, même si j'ai fait des conneries. Mais il y a des éducateurs... voilà »

« Les surveillants et les psys ils me voient qui je suis vraiment mais les éducateurs ils me disent « t'es un bandit » je sais pas quoi. »

Ici, nous retrouvons des jeunes de tous profils.

Entretiens avec les psychologues : présence des forces un peu, beaucoup, à la folie, pas du tout

Pour cette dernière section d'analyse des résultats, nous allons voir comment les jeunes perçoivent les entretiens avec les psychologues, la place que les forces du jeune peuvent y occuper et la façon dont les jeunes en retirent ou non une forme de satisfaction.

Nous pouvons répartir les jeunes en trois catégories : percevant une orientation vers les forces uniquement, vers les faiblesses uniquement ou une orientation mixte.

Pour commencer, un jeune perçoit une orientation vers le « **bon** », mais ce n'est pas quelque chose de positif à ses yeux. Il s'agit d'un individu de dix-sept ans, avec des antécédents. Nous ne savons pas depuis quand il effectue sa mesure de placement en SEVOR.

« Plus vers le bon, en fait j'ai l'impression qu'ils se prennent pour des génies quoi. Par exemple, ils vont toujours vers le bien quoi... Ils te disent tu dois sortir, tu dois avoir du travail, tu dois avoir ça... Les gens normaux et tout ça mais alors que nan, il y a des gens qui ont des difficultés. Moi je suis fou quand je vois des gens comme ça parce qu'ils font de la psychologie quoi, ils croient qu'ils ont une baguette magique, qu'ils peuvent nous changer du jour au lendemain. »

Cependant, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, les éléments qu'il énonce ne sont pas des forces, il s'agit de facteur de protection. Nous y reviendrons dans la discussion.

Ensuite, cinq individus ne perçoivent qu'**une orientation vers les faiblesses**.

« Ici on voit pas beaucoup le bon en toi, ici c'est que le négatif, tous le temps du négatif. »

« Les faiblesses, ils essaient de te piquer pour voir jusqu'ou tu peux aller et ça j'aime pas. Ils jouent avec nos couilles honnêtement, ils jouent avec nous et ça je trouve pas ça normal. Ils se mettent pas à la place du jeune en fait. Ils se voient eux personnellement. Il y a pas d'encouragement, c'est ça qui est décevant. »

En lien avec le profil des jeunes, quatre d'entre eux ont dix-sept ans, certains ont des antécédents auto-rapportés de placement, d'autres non. Quatre sont placés depuis un certains temps (fin du mois ou deuxième mois). Ce sont tous des jeunes qui ont une vision purgatoire de la mesure, nous y retrouvons le jeune cas atypique.

Enfin, la majorité de nos répondants nous ont indiqué que **l'orientation de leurs entretiens allait aussi bien vers les forces que vers les faiblesses**. Ce sont des jeunes de tous profils. Ils apprécient cette orientation vers les forces car elle permet de leur redonner de l'espoir pour leur avenir. Cependant, ils sont conscients que discuter uniquement des forces ne suffit pas, il faut évoquer les faiblesses afin de pouvoir travailler dessus.

« Moi je dirai les deux parce qu'il faut faire de sa force une faiblesse, euh de sa faiblesse une force. Parce que si on fait pas ça, on y arrive pas, on arrivera jamais nulle part dans notre vie vous voyez ? Il y a des gens, ils pensent à leur faiblesse et puis à leur force mais si ils combinent pas les deux en même temps, ils vont jamais sortir d'ici. »

« Elles essaient de faire les deux, elles essaient de chercher ce qui va pas pour réparer justement la faiblesse comme eux ils appellent et ils essaient aussi de chercher des forces pour pouvoir m'aider à la fin de mon placement. Je suis content de voir qu'il y a quelqu'un qui reconnaît que j'ai une force, ça me donne envie de continuer, de donner le meilleur de moi-même. Quand ils parlent des faiblesses, je suis un peu honteux quoi ça dépend la faiblesse que j'ai mais aussi non j'essaie de travailler dessus avec eux. »

Discussion

Notre étude portait sur la question suivante : comment les jeunes garçons en conflit avec la loi perçoivent-ils leur évaluation en SEVOR ?

Avant tout, il serait intéressant de répliquer cette étude aux jeunes filles afin de voir s'il existe des différences imputables aux genres.

Dans le cadre de cette étude, nous avons sélectionné plusieurs thèmes d'analyse : vision d'une IPPJ, d'un SEVOR ; arrivée au sein de l'institution et déroulement du placement ; relations avec les intervenants et ; entretiens avec les psychologues.

Nos variables d'analyses, relatives aux profils des jeunes, étaient les suivants : âge, antécédent de placement auto-rapporté et durée depuis laquelle le jeune effectue la mesure actuelle.

Les résultats obtenus permettent de constater que les jeunes ont une vision dichotomique dans la plupart des thèmes étudiés. Nous pouvons nous demander pourquoi est-ce que leur vision est tranchée, comment cela se fait-il qu'il n'y ait pas de nuance, de doute ?

Il pourrait être envisageable que nos jeunes sujets se sentent « obligés » de se situer d'un côté ou de l'autre afin de répondre aux questions. Il est également possible que les questions posées soient des questions qu'ils ne se soient jamais posées et, bien que nous leur ayons laissé le temps de répondre à leur aise, les questions mériteraient peut-être de plus longues réflexions. Ces raisons sont des biais potentiels, nous y reviendrons plus tard.

Dans leur étude menée en 2008, Abrams et Huyn se sont aperçues que les délinquants s'étant bien adaptés au milieu correctionnel ont trouvé une similitude entre les règles de leur ancien monde délinquant et celles de l'environnement correctionnel. A l'opposé, les mineurs ayant eu des difficultés d'adaptation ont ressenti leur position diminuée dans l'institution, ils se sont sentis impuissants et en perte d'autonomie. Enfin, certains individus se sont sentis étrangers aux pairs et au monde correctionnel, en raison du refus d'acceptation de l'étiquette de criminel, cela a engendré des difficultés d'adaptation. En résumé, le sentiment d'adaptation des jeunes était lié aux perceptions d'appartenances et à leur capacité de trouver un sentiment de pouvoir personnel. Il est possible que les résultats obtenus par Abrams et Huyn puissent expliquer ce clivage chez nos répondants.

Interprétation des résultats

Vision d'une IPPJ, d'un SEVOR

Nos résultats nous ont permis de nous rendre compte que les jeunes voient de deux façons le placement qu'ils effectuent. Il y a ceux qui y voient une opportunité de remise en question, et ceux qui n'y voient qu'une peine. La perception des jeunes relativement à leur vision du SEVOR est tranchée. Ils aiment ou n'aiment pas, le clivage est très clair.

Les individus partageant la vision que nous avons qualifiée d'optimiste ont entre quatorze et dix-sept ans, ils n'ont pas d'antécédent de placement auto-rapportés. La durée depuis laquelle ils effectuent leur placement est variable.

Nous constatons donc que la vision optimiste du placement concerne les mineurs sans antécédents auto-rapportés.

Les répondants ayant une vision purgatoire du placement ont tous dix-sept ans et des antécédents de placement auto-rapportés. La durée depuis laquelle ils effectuent leur placement est variable.

Nous constatons que la vision purgatoire du placement est partagée par les individus les plus âgés du SEVOR, ayant tous des antécédents auto-rapportés.

Ces observations posent la question du rôle des antécédents de placement dans l'appréhension de la mesure. Il serait intéressant d'envisager cela dans une étude future.

Nous pouvons faire un lien avec l'étude d'Abrams et Huyn (2008), menée à l'Université de Californie. Ces auteures se sont intéressées à l'adaptation des jeunes aux établissements correctionnels pour mineurs dans lesquels ils sont placés. Dans cette étude, un des individus étudiés est retourné dans l'établissement après avoir récidivé. Il a expliqué avoir la sensation d'être piégé par ses anciennes identités délinquantes. Abrams (2007) explique que ce sont des choses qui arrivent lorsque les jeunes transposent leur moi correctionnel à l'extérieur de l'établissement.

Ceci pourrait être une piste qui permettrait d'expliquer pourquoi nos sujets récidivistes ont une vision plus purgatoire que les primo contrevenants. S'ils se sentent piégés, il est possible qu'ils n'entrevoient aucune possibilité d'amélioration de leur situation et qu'ils se sentent impuissant face à la récidive et donc, à leur retour en institution. Il n'est donc pas possible qu'ils partagent la vision optimiste des primo contrevenants. Evidemment, ceci n'est qu'une hypothèse et plusieurs autres pistes sont envisageables.

Arrivée au sein de l'institution et déroulement du placement

Concernant l'arrivée au sein de l'institution, la majorité des jeunes nous ont indiqué avoir été bien accueilli, avec un personnel attentif, qui leur a donné toutes les informations nécessaires. Malgré cela, ils auraient préféré une insertion directe en section afin de se sentir plus rassurés. Nous retrouvons parmi ces répondants tous profils.

Une insertion en section dès leur arrivée, permettrait aux jeunes de nouer d'emblée des **liens avec leurs pairs**. Plusieurs études ont démontré l'importance des pairs en contexte de réadaptation.

Leipoldt & al., (2019) considèrent que les interactions entre les jeunes sont des aspects importants du climat social dans les établissements de soins pour jeunes. Celles-ci peuvent favoriser le développement social et individuel (Harris, 1995 ; Hartup, 1983, Harter, 1990 ; Prinstein & Dodge, 2008 ; Youniss, 1980) et la transmission culturelle, dans le but de favoriser les comportements semblables (Row & al., 1994).

Plusieurs auteurs ont constaté qu'un climat social positif (caractérisé par une atmosphère de groupe positive, le soutien du personnel, des possibilités de croissances et l'absence de répressions) est associé à des niveaux plus élevés de motivation pour le traitement et à des résultats de traitements positifs (Van der Helm & al., 2018 ; Eltink & al., 2020 ; Leipoldt & al., 2019).

Selon Leipoldt et al. (2019), un climat social positif est positivement associé à des stratégies d'adaptations actives et à moins de comportements agressifs, de brimades et de difficultés à résoudre les problèmes sociaux chez les jeunes placés dans des établissements de soins résidentiels.

Moore et al. (2019) considèrent que les établissements de soins résidentiels devraient investir dans une culture positive des pairs, car les interactions positives entre les jeunes placés en institutions jouent un rôle important dans la prévention de la violence entre pairs, ainsi que dans la fourniture d'un soutien.

Cette recherche de soutien peut permettre de comprendre le souhait des jeunes contrevenants d'être insérés dès leur arrivée dans la section, avec leurs pairs. Sekol (2013), Emond (2003) et Wulf-Ludden

(2013) ont constaté que les pairs pouvaient se soutenir mutuellement sur le plan émotionnel et se donner des conseils, s'aidant ainsi à atteindre leurs objectifs de traitements.

Ces études permettent de mettre en avant l'importance du rôle des pairs dans la prise en charge individuelle. Cependant, il convient d'apporter des nuances à ces constatations.

Selon Rubin et al. (2009), les interactions positives avec les pairs, telles que les comportements pro-sociaux et de soutiens, sont associés à des résultats développementaux positifs, et les interactions négatives, tel que le rejet et l'intimidation, sont associés à des difficultés psychosociales et comportementales. Le contact avec les pairs peut donc avoir des effets aussi bien positifs que négatifs.

Au niveau des effets contre productif que peut avoir cette proximité entre jeunes, De Haan et al., (2010) ; Dishion et Tipsord, (2011) mentionnent la possible formation à la déviance, qui survient lorsque les jeunes renforcent le comportement déviant de leurs pairs, cela peut se traduire par une attitude hostile à l'égard des intervenants et une dégradation de l'alliance thérapeutique (Roest & al., 2016).

Afin de palier aux influences négatives, le rôle de l'adulte, superviseur est fondamental (Handwerk & al., 2000 ; Lansford, 2006), tout comme celui du soignant (Grifford-Smith & al., 2005 ; Huefner & Ringle., 2012 ; Moore & al., 2019).

Dans les institutions que nous avons étudiées, les jeunes ne sont jamais laissés seul en présence de leurs pairs. Un éducateur ou surveillant est toujours présent pour encadrer les rapports. Cela permet aux jeunes de bénéficier de l'influence positive d'être en contact avec un groupe de pairs, et d'en neutraliser les potentiels effets négatifs.

Ensuite, les jeunes nous ont indiqué avoir été satisfaits des informations qu'ils ont reçues lors de leur arrivée dans l'institution, conformément à l'étude de Zuchowski et al. (2022), qui souligne l'importance pour les mineurs en conflit avec la loi de recevoir des **informations claires et suffisantes** dans tous les domaines du placement.

Concernant le déroulement du placement, la majorité des jeunes en sont satisfaits. Ils ont aimé le fait d'avoir un mode de vie plus sain, mais aussi l'occupation constante grâce aux activités. Malgré cela, ils aimeraient une suppression de la sieste car cela les ennueie. Ici aussi, cela concerne des jeunes de tous profils.

Cependant, deux jeunes nous ont informé se sentir traités comme des enfants et ne pas aimer cela. Ces individus ont dix-sept ans, des antécédents, et se situent dans leur deuxième mois de placement. Parmi ces répondants, nous retrouvons le cas atypique, pour rappel, il s'agit d'un jeune ayant reçu un constat d'impuissance.

Concernant la réunion de synthèse, la majorité des jeunes la perçoit positivement. Il s'agit de jeunes de tous profils confondus. Trois jeunes ne sont pas d'accord, parmi eux, l'atypique. Ce sont des sujets de dix-sept ans également, avec des antécédents auto-rapportés, présents dans l'institution, soit depuis plus d'un mois, soit à la fin du premier mois.

Il découle de ces résultats que la majorité des sujets sont satisfaits de l'organisation de leur placement. Les individus ne l'étant pas sont parmi les plus âgés, ils ont tous dix-sept ans, nous ont rapporté des antécédents de placements et effectuent leur mesure depuis plus longtemps que la moyenne (à la fin du premier mois ou dans le deuxième mois de placement).

Nos trois variables d'analyses que sont l'âge, les antécédents auto-rapportés et la durée effectuée du placement semblent être en lien avec ces réponses plus négatives, qui diffèrent de la majorité des répondants. Il serait intéressant, dans une étude future, de s'intéresser à l'influence de ces variables dans l'appréhension de l'organisation du placement.

Sur ces thèmes également, le clivage dans l'opinion des jeunes est aisément perceptible.

Relations avec les intervenants

L'équipe éducative

Concernant la relation avec l'équipe éducative, la majorité des répondants considère que la relation dépend de l'éducateur. Il s'agit de jeune de tous âges, la majorité ayant des antécédents auto-rapportés de placement, mais pas exclusivement. Cela concerne des jeunes à la fin de leur placement d'un mois, ou dans leur deuxième mois.

Ensuite, quelques jeunes, moins nombreux, considèrent entretenir de bonnes relations avec les éducateurs. Ils se sentent écoutés par ceux-ci, entretiennent un bon feeling, où passent de bons moments de rigolades. Nous retrouvons des jeunes de seize, dix-sept ans, sans antécédents de placement auto-révélés, dans la première quinzaine de la mesure.

Enfin, une minorité de répondants estiment ne pas entretenir de relations satisfaisantes avec les éducateurs car ceux-ci se croient supérieurs ou n'accordent pas d'importance aux jeunes. Nous retrouvons le mineur atypique et deux autres sujets, un de dix-sept ans l'autre de quatorze ans, tous deux sans antécédent auto-rapporté. Le premier étant dans son deuxième mois et le second, à la fin du premier.

Nous constatons que la **durée depuis laquelle le jeune effectue son placement** semble avoir, selon les réponses analysées, une incidence sur sa perception de la relation avec l'équipe éducative. Les individus se situant dans la première quinzaine de la mesure nous ont indiqué entretenir de bonnes relations avec ces intervenants. Les répondants entretenant des relations non satisfaisantes, ou même mixte se situent à la fin de leur placement ou, dans leur deuxième mois de placement.

Pour rappel, une relation de confiance avec les intervenants est indispensable afin que les sujets ressentent un sentiment de connexion, ce qui leur permettra d'accepter plus facilement leur placement (Fondation CREATE, 2018). Bien que nous constatons que les jeunes entretenant une bonne relation avec tous les éducateurs sont en minorité dans notre échantillon, la majorité de nos sujets ont une vision optimiste de leur placement. Cependant, les individus ayant une vision purgatoire entretiennent presque tous de mauvaises relations avec les intervenants.

En effet, la relation avec les éducateurs est une variable importante afin d'aboutir à un placement efficace. Selon Moore et al., (2019), le personnel a un rôle important à jouer dans la promotion d'une culture positive des pairs ; le fait d'être émotionnellement disponible, sensible et réceptif, mais aussi de fournir une structure et une supervision peut prévenir les comportements négatifs et les brimades chez les jeunes. Ceci vaut pour les éducateurs, mais également pour les autres intervenants.

Tout ceci est en lien avec la **motivation au traitement** des sujets. En effet, celle-ci, positivement affectée par un climat de groupe ouvert et thérapeutique, (Van der Helm & al., 2012), a plus de chance d'aboutir à la réhabilitation et la réduction de la récidive (Axford, & al., 2005 ; Gendreau & al., 2006 ; Olver & al., 2011 ; Van der Helm & al., 2012).

Conformément à cela, plusieurs études ont démontré qu'un jeune en contact avec une équipe éducative soutenante manifesterait beaucoup plus d'attitudes positives et de succès de réadaptation (Andrews & al., 1990, Langdon, 2007 ; Marsh & Evans, 2009 ; Mulvey & al., 2010).

Nous le constatons, les éducateurs, qui sont les intervenants avec lesquels les jeunes sont le plus en contact, mais plus généralement tout le personnel, ont un rôle très important dans la perception que les jeunes ont de leur placement, mais aussi, dans l'aboutissement effectif des objectifs de celui-ci.

Les psychologues

Concernant la relation avec les psychologues, la majorité des répondants nous ont indiqué entretenir de bonnes relations avec ceux-ci. Nous retrouvons des répondants de tous profils.

Trois jeunes ne sont pas satisfaits de leur relation avec les psychologues. Parmi eux, le cas atypique. L'un des deux autres a dix-sept ans, des antécédents de placements auto-rapportés et se trouve dans son deuxième mois, l'autre a quatorze ans, pas d'antécédent et se trouve à la fin de son premier mois de placement.

Ici aussi, la **durée** depuis laquelle le jeune effectue son placement en SEVOR semble, selon les réponses analysées, pouvoir être mis en lien avec la perception de la relation qu'il entretient avec cet intervenant puisque les sujets qui n'en sont pas satisfaits se trouvent vers la fin de leur placement.

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction historique, plusieurs études ont démontré que **l'intégration des forces** dans l'évaluation permet d'améliorer l'alliance thérapeutique (Barton & Mackin, 2012 ; de Vogel & al., 2011 ; Nee & Vernham, 2017). Il s'agit d'un des avantages des approches fondées sur les forces. En effet, nous constatons que parmi les dix-neuf jeunes qui composent notre échantillon, seize d'entre eux nous ont indiqué entretenir de bonnes relations avec les psychologues.

Concernant les trois jeunes estimant ne pas entretenir de relations satisfaisantes avec les psychologues, deux d'entre eux nous ont indiqué percevoir des questions orientées vers les faiblesses et, le dernier, perçoit des questions mixtes. Les études mentionnées ci-dessus permettent de comprendre ces résultats. Il est important que les jeunes perçoivent une évaluation fondée sur les forces, avec les avantages que cela engendre au niveau du placement, afin d'entretenir de bonnes relations thérapeutiques.

L'image

La majorité des jeunes se sentent perçus positivement par les intervenants. En effet, ces derniers font mention des forces des jeunes. Cela concerne des jeunes de tous profils.

Certains, minoritaires, se sentent perçus comme des délinquants. Cela concerne quatre sujets de seize, dix-sept ans, dont trois avec des antécédents de placements auto-rapportés. Deux sont dans leur deuxième mois de placement, un vient d'arriver et pour le dernier, nous ne disposons pas de l'information.

Nous pouvons constater que les sujets se sentent perçus de façon négative se situent parmi les plus âgés, dont la plupart a des antécédents. Nous pouvons nous demander si le fait d'avoir des antécédents influence la perception que les jeunes ont de l'image que les intervenants ont d'eux. De même pour la durée de présence au sein de l'établissement. Ces interrogations pourraient faire l'objet de futures études.

Enfin, le reste des jeunes se sent perçu de façon mixte, en fonction de l'intervenant. Nous y retrouvons des jeunes de tous profils.

De manière générale, nous constatons que la réponse donnée par les jeunes à cette question est identique à celle donnée à la question de la **relation avec les intervenants**. Par exemple, si un jeune entretient de bonnes relations avec les intervenants, il considère être perçu de manière positive. De même pour la perception négative et mixte. Ceci démontre, une fois de plus, l'importance de relations de bonnes qualités avec les intervenants, puisqu'il est important que les jeunes ne se sentent pas stigmatisés et réduits aux actes qu'ils ont commis afin de conserver/acquérir leur motivation au traitement.

En lien avec ce qui précède, Moore et collègues (2008) ont mis en évidence dans leur étude que les jeunes ont le sentiment que le système de justice pénale a nui à leur capacité à changer par leur pessimisme. Il est donc important pour eux d'être en contact avec des travailleurs forts qui voient le bien en eux.

Entretiens avec les psychologues

La majorité des répondants ont indiqué que l'orientation des entretiens avec les psychologues allait aussi bien vers les forces que vers les faiblesses. Il s'agit de jeune de tous profils confondus.

Quelques individus perçoivent une orientation des entretiens vers les faiblesses uniquement. Il s'agit de jeunes de dix-sept ans, avec ou sans antécédents de placements auto-rapportés. La grande majorité (sauf un) étant plus proche de la fin que du début du placement (à la fin du mois ou dans le deuxième mois). Cela concerne des jeunes ayant une vision purgatoire de la mesure. Nous y retrouvons l'atypique.

Nous constatons que les individus n'étant pas satisfaits de l'orientation des entretiens (ceux percevant des entretiens orientés vers les faiblesses et le jeune mentionné ci-dessous) se situent vers la fin de leur peine et ont tous dix-sept ans.

Un sujet nous a indiqué percevoir des entretiens orientés vers les forces et ne pas apprécier cela. Il s'agit d'un individu de dix-sept ans, avec des antécédents de placements. Nous ne savons pas depuis quand il effectue sa mesure en SEVOR.

Comme nous l'avons mentionné dans l'analyse des résultats, ce jeune réalise une **confusion entre forces et facteurs de protection**. Les éléments qu'il nous énonce (avoir une vie pro-sociale et travailler) sont des facteurs de protection.

Pour rappel, au sein d'ERiFoRe, une force est définie comme « *une compétence, attitude, exploitée ou non, présente au sein de chaque individu ou de sa communauté au sens large, qui peut potentiellement être mobilisée en vue d'adopter un comportement pro-social, d'améliorer son bien-être, tout en réduisant la probabilité de nuire à autrui ou à soi-même* » (Miny, 2020 ; Ward, 2017).

Une force diffère donc d'un facteur de protection car elle ne revête pas encore d'effet protecteur (Serin et al, 2016). Or, le fait de travailler, aller à l'école ou fréquenter des pairs pro-sociaux a un effet protecteur puisque ce sont des éléments qui diminuent les risques de commettre une infraction.

Le fait que ce jeune réalise une confusion entre ces deux éléments est interpellant. Cela signifie que les intervenants avec lesquels il est en contact réalisent eux-mêmes une confusion, ou qu'ils ne lui ont pas donné suffisamment d'explications. Ce jeune a donc une vision erronée de ce qu'est un placement en SEVOR, reposant sur une évaluation fondée sur les forces, puisqu'il identifie mal celles-ci. Sachant

cela, une série de questions se pose : est-ce que son placement sera efficace ? Est-ce qu'il comprend bien l'objectif de celui-ci ? Est-ce que sa perception serait différente s'il n'opérait pas cette confusion ?

Dans le cas de figure où cela découle d'une confusion des intervenants, il serait envisageable, et indispensable, d'organiser des formations afin d'y remédier. La confusion qu'ils opèrent entre forces et facteurs de protection influence certainement la prise en charge et les discussions qu'ils ont avec les jeunes, et donc, cela influence leur placement. Il s'agit d'une boucle de rétroaction.

Dans le cas où ceci est dû à un manque d'explication, il est également envisageable d'organiser une séance de sensibilisation aux effets contre-productifs que cela peut engendrer chez les jeunes.

Forces et limites de l'étude

Forces

Cette étude a été menée grâce à des entretiens semi-directifs, ceci a permis d'explorer les thèmes qui nous intéressaient, mais également tous ceux auxquels nous n'aurions pas pensé, amenés par les jeunes eux-mêmes. Cette étude est donc assez complète sur les sujets abordés.

De plus, les jeunes se sont portés volontaires pour participer à ce travail, certains nous ont dit qu'ils étaient contents de pouvoir aider. Nous pensons également qu'ils y ont vu une possibilité de se faire entendre sur leur placement, pour faire ressortir autant ce qui leur plaît, que leurs revendications.

En outre, les entretiens ont été menés en « tête à tête » entre le chercheur et le jeune. Ceux-ci ont donc pu parler librement, sans crainte de représailles au sein de l'institution.

Nous estimons avoir eu la possibilité de récolter un nombre de participants assez élevé, permettant à notre échantillon d'être représentatif de la population étudiée.

Enfin, nous nous sommes aperçus, lors de l'introduction historique, que très peu d'études se sont intéressées à la perception des jeunes placés. Ce sujet est donc innovant et pourrait permettre une avancée dans le travail qui est fait avec ces individus, basé sur leur perception.

Au niveau des implications, ce travail pourrait servir de base aux intervenants travaillant avec ce type de population. Il est important de prendre en compte la perception des sujets avec lesquels on souhaite travailler afin d'adapter la prise en charge à leur ressenti et à leur besoin, dans le but d'améliorer leur motivation et aboutir à de meilleurs résultats. La compréhension de jeune par l'intervenant pourrait contribuer à améliorer l'alliance thérapeutique, qui nous le savons, est indispensable afin de tendre vers le désistement assisté.

En effet, comme nous l'avons mentionné plus haut dans la discussion, les jeunes placés ont besoin de se sentir compris et soutenu, aussi bien par les pairs que par le personnel. Un individu qui sera soumis à des intervenants soutenant et compréhensif améliorera sa motivation au traitement, ce qui augmentera la chance de succès de celui-ci (Eltink & al., 2020 ; Leipoldt & al., 2019 ; Levrouw & al., 2018 ; Moore & al., 2019, Van der Helm & al., 2018 ; Strijbosch & al., 2018).

Limites

« Le terme « biais » désigne toute déformation (erreur) ou risque de déformation susceptible d'apparaître au cours de l'enquête. » (André, 2020).

Un premier biais pouvant exister concerne le choix de la méthode d'analyse. L'analyse thématique est une méthode permettant de retranscrire, avec fidélité, les paroles d'un sujet. Cependant, cette méthode peut laisser place à des biais d'interprétation du chercheur.

Un second biais pouvant apparaître, est celui de désirabilité sociale. Notre étude se focalise sur des individus ayant dérogé à la loi. Ceux-ci peuvent se sentir désireux d'améliorer leur image via leurs réponses. De plus, bien que nous ayons pris les précautions d'expliquer à chaque jeune que les données recueillies ne seront utilisées que dans le cadre de ce travail, certains jeunes ont pu avoir peur que leurs discours arrivent aux oreilles de la juge. Cependant, nous sommes en présence de jeunes mineurs, qui se sont peut-être fondés une identité sur ce profil délinquant. Nous devons donc également envisager un biais inverse, poussant ces individus à renforcer cette image.

Enfin, nous avons constaté que la plupart des réponses apportées aux différents thèmes sont dichotomiques. Nous supposons que ceci est dû, soit au fait que les répondants ne s'étaient jamais questionnés sur ces sujets, et qu'ils n'ont dès lors pas eu le temps de réfléchir aux nuances des réponses qu'ils apportent, malgré le fait que nous leur avons laissé tout le temps qu'ils désiraient pour répondre aux questions. Soit, au fait qu'ils jugent nécessaire de se positionner afin d'apporter une réponse. Ce ne sont que des suppositions, il est également probable que les réponses reflètent réellement le ressenti des sujets.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif de s'intéresser à la perception, des jeunes garçons placés en IPPJ, de leur évaluation en SEVOR.

L'évaluation qui est faite dans ce service découle de la psychologie positive, celle-ci repose sur l'idée qu'il faut mettre l'accent sur les points forts d'une personne afin d'aboutir à de meilleurs résultats (Seligman & al., 2005).

Conformément à Seligman et collègues (2005), l'évaluation réalisée en SEVOR a pour but d'améliorer la qualité de vie des sujets, de parvenir à un bien-être global, dans le but de tendre vers une sortie de la délinquance. Brassine et Mathys (2022) citent : « *Choisir la porte d'entrée des forces pour rencontrer l'autre nourrit et soutient auprès du jeune la croyance qu'un changement est possible, et permet également aux intervenants psycho-sociaux de garder leurs savoir-être vivants (Prescott & Willis, 2021), motivant jeune et intervenant à tendre vers le désistement assisté plutôt que de répondre à la simple non-récidive (Barry, 2020 ; Villeneuve & al., 2021)* ». De plus, Cette approche favorise la construction d'une identité pro-sociale (Cooper-Robbins & al., 2011 ; Graham & McNeil, 2017 ; McAdams & McLean, 2013 ; Munford & Sanders, 2015 ; Sanders & al., 2015 ; van Hecke & al., 2019) et permet d'améliorer l'alliance thérapeutique (Barton & Mackin, 2012 ; de Vogel & al., 2011 ; Nee & Vernham, 2017).

Concrètement, l'outil d'évaluation utilisé dans les SEVOR se nomme ERiFoRe. Il s'agit d'un outil englobant les approches fondées sur le risque et celles centrées sur les forces. Cet outil vise à donner une méthodologie d'évaluation des forces aux intervenants, débouchant sur leur utilisation comme objectif d'intervention (Mathys, 2021). Brassine et Mathys (2022) expliquent : « *Si les facteurs de protection sont absents, ERiFoRe permet de débusquer les forces, c'est-à-dire ces habiletés dont le jeune dispose, mais qui ne revêtent pas (encore) d'effets protecteurs. (...) En ce sens, il convient qu'ERiFoRe cible des items concrets et formels de forces qui permettent aux intervenants psycho-sociaux d'entrevoir/de percevoir ces forces.* »

Pour rappel, au sein de cet outil, une force est définie comme « *une compétence, attitude, exploitée ou non, présente au sein de chaque individu ou de sa communauté au sens large, qui peut potentiellement être mobilisée en vue d'adopter un comportement pro-social, d'améliorer son bien-être, tout en réduisant la probabilité de nuire à autrui ou à soi-même* » (Miny, 2020 ; Ward, 2017).

Cependant, nous avons constaté que la distinction entre forces et facteurs de protection fait l'objet de confusion aux seins des professionnels du milieu. Ce qui engendre également une confusion chez les jeunes avec lesquels ces professionnels travaillent. Ceci est interpellant car ces individus ont donc une vision erronée de ce qu'est une évaluation basée sur les forces. De ce fait, il est probable que le placement n'ait pas l'effet escompté sur ces individus.

Dans le cadre de notre étude, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs dans les deux IPPJ de Belgique, pour garçons, pratiquant la mission SEVOR, l'une étant ouverte, l'autre fermée.

Il ressort des nos résultats que les jeunes ont une vision dichotomique du placement : celui-ci permet une remise en question et tend vers la réinsertion ou bien, il s'agit uniquement d'une sanction, d'une mise à l'écart.

Ensuite, les sujets sont globalement satisfaits de l'accueil qu'ils ont reçu, de l'organisation des journées et des informations reçues à leur arrivée. Cependant, ils ont indiqué qu'ils préféreraient une insertion directe en section et une suppression de la sieste. Ce souhait d'insertion plus rapide nous a amené à discuter du rôle des pairs en contexte de placement, celui-ci peut avoir un effet bénéfique, tout comme contre productif. En effet, Rubin et collègues (2009) affirment que les interactions positives avec les pairs, telles que les comportements pro-sociaux et de soutiens, sont associés à des résultats développementaux positifs, alors que les interactions négatives, tel que le rejet et l'intimidation, sont associés à des difficultés psychosociales et comportementales. Afin de palier aux influences négatives, le rôle de l'adulte, superviseur est fondamental (Handwerk & al., 2000 ; Lansford, 2006), tout comme celui du soignant (Grifford-Smith & al., 2005 ; Huefner & Ringle., 2012 ; Moore & al., 2019).

Au niveau des relations entretenues avec les intervenants, elles sont majoritairement bonnes. Nous avons constaté que la durée depuis laquelle le jeune effectue son placement semble avoir une influence sur la perception des relations, puisque les répondants entretenant des relations non satisfaisantes, ou même mixte, se situent à la fin de leur placement ou, dans leur deuxième mois de placement. Nous avons souligné l'importance d'une relation de qualité avec les intervenants afin d'aboutir à un placement efficace (Moore et al., 2019) et permettre d'améliorer la motivation au traitement (Van der Helm & al., 2012).

Nous avons constaté que la réponse donnée à la question des relations avec les intervenants est identique à celle donnée à la question de l'image perçue. En effet, les jeunes entretenant de bonnes relations avec les intervenants se sentent perçus positivement par ceux-ci. Ceci démontre, une fois de plus, l'importance de relations de qualités avec le personnel.

Enfin, la plupart des répondants perçoivent des entretiens orientés aussi bien vers les forces que vers les faiblesses. Les études ont démontrés que l'intégration des forces dans l'évaluation permet d'améliorer l'alliance thérapeutique (Barton & Mackin, 2012 ; de Vogel & al., 2011 ; Nee & Vernham, 2017), ceci s'est confirmé dans notre étude. En effet, les jeunes ayant indiqué ne pas entretenir de relation satisfaisante avec leur psychologue ne perçoivent pas d'entretiens orientés vers les forces. De plus, les jeunes percevant une orientation vers les faiblesses sont ceux qui entretiennent une vision purgatoire de la mesure.

En conclusion, la relation avec les intervenants, l'orientation des entretiens avec les psychologues et le déroulement du placement influencent la vision du jeune de son placement, sa motivation et donc l'efficacité de la mesure.

Bibliographie

- Abrams, L. S. (2007). From corrections to community: Youth offenders' perceptions of the challenges of transition. *Journal of Offender Rehabilitation*, 44(2/3), 31-53
- Abrams, L. S., & Hyun, A. (2008). Mapping a process of negotiated identity among incarcerated male juvenile offenders. *Youth & Society*, 41(1), 26-52.
- Ægisdóttir, S., White, M. J., Spengler, P. M., Maugherman, A. S., Anderson, L. A., Cook, R. S., & Rush, J. D. (2006). The meta-analysis of clinical judgment project: Fifty-six years of accumulated research on clinical versus statistical prediction. *The Counseling Psychologist*, 34 (3), 341 – 382.
- André, S. (2020). *Méthodologie de la recherche qualitative en criminologie*, Département de Criminologie, Université de Liège.
- Andrews, D. A., Bonta, J., & Hoge, R. D. (1990). Classification for effective rehabilitation: Rediscovering psychology. *Criminal Justice and Behavior*, 17, 19–52
- Andrews, D. A., Bonta, J., & Wormith, J. S. (2011). The Risk-Need-Responsivity (RNR) model. *Criminal Justice and Behavior*, 38(7), 735–755.
- Andrews, D. A., Zinger, I., Hoge, R. D., Bonta, J. A., Gendreau, P., & Cullen, F. T. (1990). Does correctional treatment work? A clinically relevant and psychologically informed meta-analysis. *Criminology*, 28, 369-404.
- Ashkar P.J, Kenny D.T, (2008). Views from de inside: young offenders' subjective experiences of incarceration. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, volume 52, number 5, 584-597.
- Axford, N., Little, M., Morpeth, L., & Weyts, A. (2005). Evaluating children's services: Recent conceptual and methodological developments. *British Journal of Social Work*, 35, 73–88.
- Baglivio, M. T., Wolff, K. T., Piquero, A. R., Howell, J. C., & Greenwald, M. A. (2016). Risk assessment Trajectories of youth during juvenile Justice residential placement. *Criminal Justice and Behavior*, 44(3), 360–394.
- Barton, W. H., & Mackin, J. R. (2012). Towards a Strength-Based Juvenile Correctional Facility: Sustainability and Effects of an Institutional Transformation. *Journal of Offender Rehabilitation*, 51(7), 435–452.
- Bonta, J., & Andrews, D. A. (2017). *The psychology of criminal conduct* (6th Edition). Routledge.
- Brassine N., & Mathys C., (2022). ERiFoRe: Quand les facteurs de risqué et les forces des jeunes contrevenants se rencontrent au sein d'un même outil d'évaluation du risque de récidive. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, 3, 370-381 (2022-09).
- Brendtro, L. K., & Ness, A. E. (1995). Fixing flaws or building strengths? Reclaiming Children and Youth, 4, 2-7
- Burnett, R., & Maruna, S. (2006). The kindness of prisoners. *Criminology & Criminal Justice*, 6(1), 83–106.

- Chui, W. H., & Chan, H. C. (2014). Juvenile offenders' perceptions of probation officers as social workers in Hong Kong. *Journal of Social Work*, 14(4), 398–418.
- Corneille, S., & Devillers, B. (2017). Quand le Good Lives Model rencontre les travailleurs psychosociaux : une invitation à un changement de posture professionnelle. *Service social, interventions en matière d'agressions sexuelles*, 63(1), 12-28
- CREATE Foundation. (2018). Youth Justice report consultation with young people in out-of-home care about their experiences with police, courts and detention. <https://create.org.au/wp-content/uploads/2018/10/Youth-Justice-Report-Standard-2018.pdf>
- De Haan, A., Nijhof, K., Engels, R. C. M. E., & Overbeek, G. (2010). Deviancy training in a sample of high risk adolescent girls in the Netherlands. In G. Overbeek & A. K. Larsson (Eds.), *Hot topics in developmental psychology: Understanding girls' problem behavior* (pp. 141–164). Wiley & Sons Ltd.
- De Page, L., Englebert, J., & Titeca, P. (2020). L'évaluation du risque de violence. Comment évaluer le risque sans concession sur la primauté de la clinique ? *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*, Volume 178, Issue 4, Pages 335-339
- De Vogel, V., de Vries Robbé, M., de Ruiter, C., & Bouman, Y. H. (2011). Assessing protective factors in forensic psychiatric practice: Introducing the SAPROF. *International journal of forensic mental health*, 10 (3), 171 – 177.
- De Vries, S. L. A., Hoeve, M., Asscher, J. J., & Stams, G. J. (2018). The Long-Term Effects of the Youth Crime Prevention Program “New Perspectives” On Delinquency and Recidivism. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 62(12), 3639–3661.
- Dishion, T. J., & Tipsord, J. M. (2011). Peer contagion in child and adolescent social and emotional development. *Annual Review of Psychology*, 62(1), 189–214.
- Drapeau, M. (2004). Les critères de scientificité en recherche qualitative. *Pratiques Psychologiques*, 10(1), 79-86.
- Eltink, E. M. A. (2020). *Back to basic; Relations between residential group climate and juvenile antisocial behavior* (PhD thesis). University of Amsterdam
- Emond, R. (2003). Putting the care into residential care. *Journal of Social Work*, 3(3), 321–337.
- Fédération Wallonie-Bruxelles. IPPJ – Institutions publiques de protection de la jeunesse. https://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=ajss_accueil
- Fortune, C. -A., Ward, T., & Polaschek, D. L. L. (2014). The Good Lives Model and therapeutic environments in forensic settings. *Therapeutic Communities: The International Journal of Therapeutic Communities*, 35, 95–104
- France, A., & Homel, R. (2006). Societal access routes and developmental pathways: Putting social structure and young people's voice into the analysis of pathways into and out of crime. *Australian and New Zealand Journal of Criminology*, 39(3), 295–309.
- Gendreau, P., Goggin, C., French, S. A., & Smith, P. (2006). Practicing psychology in correctional settings: “What works” in reducing criminal behavior. In A. K. Hess & I. B. Weiner (Eds.), *Handbook of forensic psychology* (3rd ed., pp. 2–58). New York, NY: Wiley.

- Glowacz, F., Puglia, R. & Devillers, B. (2020). Mineurs judiciairisés pour délit sexuel : soutien de la désistance par le Good Lives Model. *Criminologie*, 53 (1), 127–149.
- Gifford-Smith, M., Dodge, K. A., Dishion, T. J., & McCord, J. (2005). Peer influence in children and adolescents: Crossing the bridge from developmental to intervention science. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 33(3), 255–265. <https://doi.org/10.1007/s10802-005-3563-7>
- Guay, J. P., Benbouriche, M., & Parent, G. (2015). L'évaluation structurée du risque de récidive des personnes placées sous main de justice: méthodes et enjeux. *Pratiques psychologiques*, 2, 235 – 257.
- Handwerk, M. L., Field, C. E., & Friman, P. C. (2000). The iatrogenic effects of group intervention for antisocial youth: Premature extrapolations? *Journal of Behavioral Education*, 10, 223–238.
- Harris, D. A., Pedneault, A. & Willis, G. (2019). The pursuit of primary human goods in men desisting from sexual offending. *Sexual Abuse*, 31(2), 197-219.
- Harris, J. R. (1995). Where is the child's environment? A group socialization theory of development. *Psychological Review*, 102, 458–489.
- Harter, S. (1990). Self and identity development. In S. S. Feldman, & G. R. Elliott (Eds.), *At the threshold: The developing adolescent* (pp. 352–387). Cambridge, MA: Harvard University Press
- Hartup, W. W. (1983). The peer relations. In E. M. Hetherington, & P. H. Mussen (Eds.), *Handbook of child psychology: Vol. 4. Socialization, personality, and social development* (pp. 103–196). New York, NY: Wiley
- Howell, J. C., Lipsey, M. W., & Wilson, J. J. (2014). *A handbook for evidence-based juvenile justice systems*. Lanham, MD: Lexington Books.
- Huefner, J. C., Smith, G. L., & Stevens, A. L. (2018). Positive and negative peer influence in residential care. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 46(6), 1161–1169. <https://doi.org/10.1007/s10802-017-0353-y>
- Langdon, C. M. (2007). Assessment implications of “what works” research for dangerous and severe personality disorder (DSPD) service evaluation. *Psychology, Crime & Law*, 13, 97–111.
- Lansford, J. E. (2006). Peer effects in community programs. In A. Dodge, T. J. Dishion, & J. E. Lansford (Eds.), *Deviant peer influences in programs for youth* (pp. 215–233). New York: Guilford press
- Leffert, N., Saito, R. N., Blyth, D. A., & Kroenke, C. H. (1996). *Making the case: Measuring the impact of youth development programs*. Minneapolis, MN: Search Institute.
- Leipoldt, J. D., Harder, A. T., Kayed, N. S., Grietens, H., & Rimehaug, T. (2019). Determinants and outcomes of social climate in therapeutic residential youth care: A systematic review. *Children and Youth Services Review*, 99, 429–440.
- Leloux-Opmeer, H., Kuiper, C. H. Z., Swaab, H., & Scholte, E. (2016). Characteristics of children in foster care, family-style group care, and residential care: A scoping review. *Journal of Child and Family Studies*, 25(8), 2357–2371.

- Lessard-Hébert, Michelle. *La recherche qualitative : fondements et pratiques*. Bruxelles Paris: De Boeck université, 1997.
- Lipsey, M. W. (2009). The Primary Factors that Characterize Effective Interventions with Juvenile Offenders: A Meta-Analytic Overview. *Victims & Offenders*, 4(2), 124–147.
- Loeber, R., Slot, N. W., & Stouthamer-Loeber, M. (2008). A cumulative developmental model of risk and promotive factors. In R. Loeber, N. W. Slot, P. H. van der Laan, & M. Hoeve (Eds.), *Tomorrow's criminals: The development of child delinquency and effective interventions* (pp. 131-161). Farnham, UK: Ashgate
- Marsh, S., & Evans, W. (2009). Youth's perspectives on their relationships with staff in juvenile correctional settings and perceived likelihood of success on release. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 7, 46–67
- Mathys, C. (2021). ERiFoRe (évaluation des risques, forces et facteurs de réceptivité) du mineur délinquant en résidentiel et en ambulatoire : Instrument de mesure et manuel d'utilisation. Document pédagogique (92p.). Université de Liège et Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse.
- Mayaux, F., Viodé, C., & Derivois, D. (2018). La dynamique relationnelle entre l'éducateur et l'enfant en contexte de placement familial. *Annales Médico-psychologiques*.
- McGrath, A., & Thompson, A. P. (2012). The relative predictive validity of the static and dynamic domain scores in risk-need assessment of juvenile offenders. *Criminal Justice and Behavior*, 39, 250-263.
- McNeill, F. (2006). A desistance paradigm for offender management. *Criminology & Criminal Justice*, 6 (1), 39 – 62.
- Moore, T., McArthur, M., & Death, J. (2019). Brutal bullies and protective peers: How young people help or hinder each other's safety in residential care. *Residential Treatment for Children & Youth*, 37(2), 108–135.
- Moore, T., Saunders, V., & McArthur, M. (2008). *Lost in transition: Exploring young people's experiences of transition from youth detention in the ACT*. Institute of Child Protection Studies, ACU.
- Mulvey, E. P., Schubert, C. A., & Odgers, C. A. (2010). A method for measuring organizational functioning in juvenile justice facilities using resident ratings. *Criminal Justice and Behavior*, 37, 1255–1277.
- Munford, R., & Sanders, J. (2016). Understanding service engagement: Young people's experience of service use. *Journal of Social Work*, 16(3), 283–302.
- Nee, C., & Vernham, Z. (2017). Expertise and its contribution to the notion of protective factors in offender rehabilitation and desistance. *Aggression and Violent Behavior*, 32, 37 – 44.
- Olver, M., Stockdale, K. C., & Wormith, J. S. (2011). A meta-analysis of predictors of offender treatment attrition and its relationship to recidivism. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 79, 6–21.
- Paillé, P. L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23 (1994), pp. 147-181

- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (4ème éd. revue et augmentée)*. Paris : Armand Colin.
- Peterson-Badali, M., Skilling, T., & Haqanee, Z. (2015). Examining implementation of risk assessment in case management for youth in the justice system. *Criminal Justice and Behavior*, 42, 304-320.
- Prinstein, M. J., & Dodge, K. A. (2008). *Understanding peer influence in children and adolescents*. New York, NY: Guilford Press.
- Proctor, C. L., Linley, P. A., & Maltby, J. (2009). Youth life satisfaction: A review of the literature. *Journal of Happiness Studies*, 10, 583-630.
- Pusch, N., & Holtfreter, K. (2018). Gender and risk assessment in juvenile offenders: A metaanalysis. *Criminal Justice and Behavior*, 45 (1), 56 – 81.
- Rapp, C. A. (1998). *The strengths model: Case management with people suffering from severe and persistent mental illness*. New York, NY: Oxford University Press
- Rapp, R. C. (2002). “Strengths-Based Case Management: Enhancing Treatment for Persons with Substance Abuse Problems.” In D. Saleebey (Ed.), *The Strengths Perspective in Social Work Practice* (3rd ed., pp. 124-142). Boston: Allyn & Bacon.
- Roest, J. J., Van der Helm, G. H. P., & Stams, G. J. J. M. (2016). The relation between therapeutic alliance and treatment motivation in residential youth care: A cross-lagged panel analysis. *Child & Adolescent Social Work Journal*, 33(5), 455–468.
- Rowe, D. C., Woulbroun, E. J., & Gulley, B. L. (1994). Peers and friends as nonshared environmental influences. In E. M. Hetherington, D. Reiss, & R. Plomin (Eds.), *Separate social worlds of siblings: Impact of nonshared environment on development* (pp. 159–173). Hillsdale, NJ: Erlbaum
- Rubin, K. H., Bukowski, W.M., & Laursen, B. (2009). *Handbook of peer interactions, relationships, and groups*. New York: Guilford.
- Saleebey, D. (Ed.). (2006). *The strengths perspective in social work practice* (4th ed.). Boston, MA: Allyn & Bacon.
- Sameroff, A. J., Bartko, W. T., Baldwin, A., Baldwin, C., & Seifer, R. (1998). *Family and social influences on the development of child competence*.
- Sanders, J., Munford, R., Thimasarn-Anwar, T., Liebenberg, L., & Ungar, M. (2015). The role of positive youth development practices in building resilience and enhancing wellbeing for at-risk youth. *Child abuse & neglect*, 42, 40 – 53.
- Sekol, I. (2013). Peer violence in adolescent residential youth care: A qualitative examination of contextual and peer factors. *Children and Youth Services Review*, 35(12), 1901–1912.
- Serin, R. C., Chadwick, N., & Lloyd, C. D. (2016). Dynamic risk and protective factors. *Psychology, Crime & Law*, 22 (1-2), 151 – 170

- Schmidt, F., Sinclair, S. M., & Thomasdóttir, S. (2016). Predictive validity of the Youth Level of Service/Case Management Inventory with youth who have committed sexual and non-sexual offenses: The utility of professional override. *Criminal Justice and Behavior*, 43 (3), 413 – 430.
- Shek, D. T. L., & Sun, R. C. F. (2009). Development, implementation and evaluation of a holistic positive youth development program: Project PATHS in Hong Kong. *International Journal on Disability and Human Development*, 8, 107–117.
- Singh, J. P., Desmarais, S. L., Sellers, B. G., Hylton, T., Tirotti, M., & Van Dorn, R. A. (2014). From risk assessment to risk management: Matching interventions to adolescent offenders' strengths and vulnerabilities. *Children and Youth Services Review*, 47, 1–9.
- Strijbosch, E. L. L., Wissink, I. B., Van der Helm, G. H. P., & Stams, G. J. J. M. (2018). Building a positive group climate together: How monitoring instruments are part of an improvement process in residential care for children. *Children and Youth Services Review*, 96, 266–277.
- Sun, R. F., & Shek, D. L. (2010). Life satisfaction, positive youth development, and problem behaviour among Chinese adolescents in Hong Kong. *Social Indicators Research*, 95, 455-474.
- Trivasse, H. (2017). Investigating the voice of the young offender. *The Journal of Forensic Practice*, 19(1), 77–88.
- Valois, R. F., Zullig, K. J., Huebner, E. S., Kammermann, S. K., & Drane, J. W. (2002). Association between life satisfaction and sexual risk-taking behaviors among adolescents. *Journal of Child and Family Studies*, 11, 427-440.
- Van der Helm, G. H. P., Kuiper, C. H. Z. & Stams, G. J. J. M. (2018). Group climate and treatment motivation in secure residential and forensic youth care from the perspective of self determination theory. *Children and Youth Services Review*, 93(June), 339–344.
- Van der Helm, G. H. P., Stams, G. J. J. M., & De Jongh, T. (2012). Measuring treatment motivation in residential youth care. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 57, 996–1008.
- Van der Helm, G. H. P., Wissink, I. B., De Jongh, T., & Stams, G. J. J. M. (2012). Measuring treatment motivation in secure juvenile facilities. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*.
- Viglione, J. (2018). The Risk-Need-Responsivity Model: How Do Probation Officers Implement the Principles of Effective Intervention? *Criminal Justice and Behavior*, 46 (5), 655 – 673.
- Viljoen, J. L., Shaffer, C. S., Gray, A. L., & Douglas, K. S. (2017). Are adolescent risk assessment tools sensitive to change? A framework and examination of the SAVRY and the YLS/CMI. *Law and human behavior*, 41 (3), 244 – 257.
- Vose, B., Lowenkamp, C. T., Smith, P., & Cullen, F. T. (2009). Gender and the predictive validity of the LSI-R: A study of parolees and probationers. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 25, 459-471
- Ward, T., & Fortune, C. A. (2014). The Good Lives Model: A strength-based approach to offender rehabilitation. In D. Polizzi, M. Braswell, & M. Draper (Eds.), *Humanistic approaches to corrections and offender treatment*. Durham, NC: Carolina A

- Ward, T. & Laws, D. R. (2010). Desistance from sex offending : Motivating change, enriching practice. *International Journal of Forensic Mental Health*, 9(1), 11-23.
- Ward, T., & Marshall, W. L. (2004). Good lives, aetiology and the rehabilitation of sex offenders: A bridging theory. *Journal of Sexual Aggression*, 10, 153-169.
- Ward, T., & Stewart, C. (2003). Criminogenic needs and human needs: A theoretical model. *Psychology. Crime & Law*, 9, 125-143.
- Ward, T., Yates, P. M., & Willis, G. M. (2012). The good lives model and the risk need responsivity model: A critical response to Andrews, Bonta, and Wormith (2011). *Criminal Justice and Behavior*, 39, 94-110.
- Wulf-Ludden, T. (2013). Interpersonal relationships among inmates and prison violence. *Journal of Crime and Justice*, 36(1), 116–136.
- Youniss, J. (1980). *Parents and peers in social development*. Chicago: The University of Chicago Press
- Zuchowski I., Braidwood L., d’Emden C., Gair S., Heyeres M., Nicholls L., Savuro N. & O’Reilly S. (2022) The Voices of “At Risk” Young People About Services They Received: A Systematic Literature Review. *Australian Social Work*, 75:1, 76-95.

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien

Données sociodémographiques

- Sexe
- Age
- Nom du SEVOR
- Antécédents de prise en charge? Différence avec le SEVOR ?

Perception du placement en IPPJ et en SEVOR

- Que sais-tu à propos d'un placement en IPPJ ? Peux-tu me donner une petite définition ?
- Que sais-tu à propos du placement en SEVOR ? Peux-tu me donner une petite définition ?
- Selon toi, quels sont les objectifs ?
- Comment as-tu eu ces informations ?
- Quelles informations as-tu reçues sur les objectifs ici en SEVOR par les intervenants ?
- Quelles sont, selon toi, les informations importantes à avoir au début du placement ?
- De façon générale, que penses-tu du placement en SEVOR (perception de la mesure) ?
- Selon toi, en quoi la prise en charge en SEVOR est différente d'une autre IPPJ? Il y a-t-il des ressemblances ?

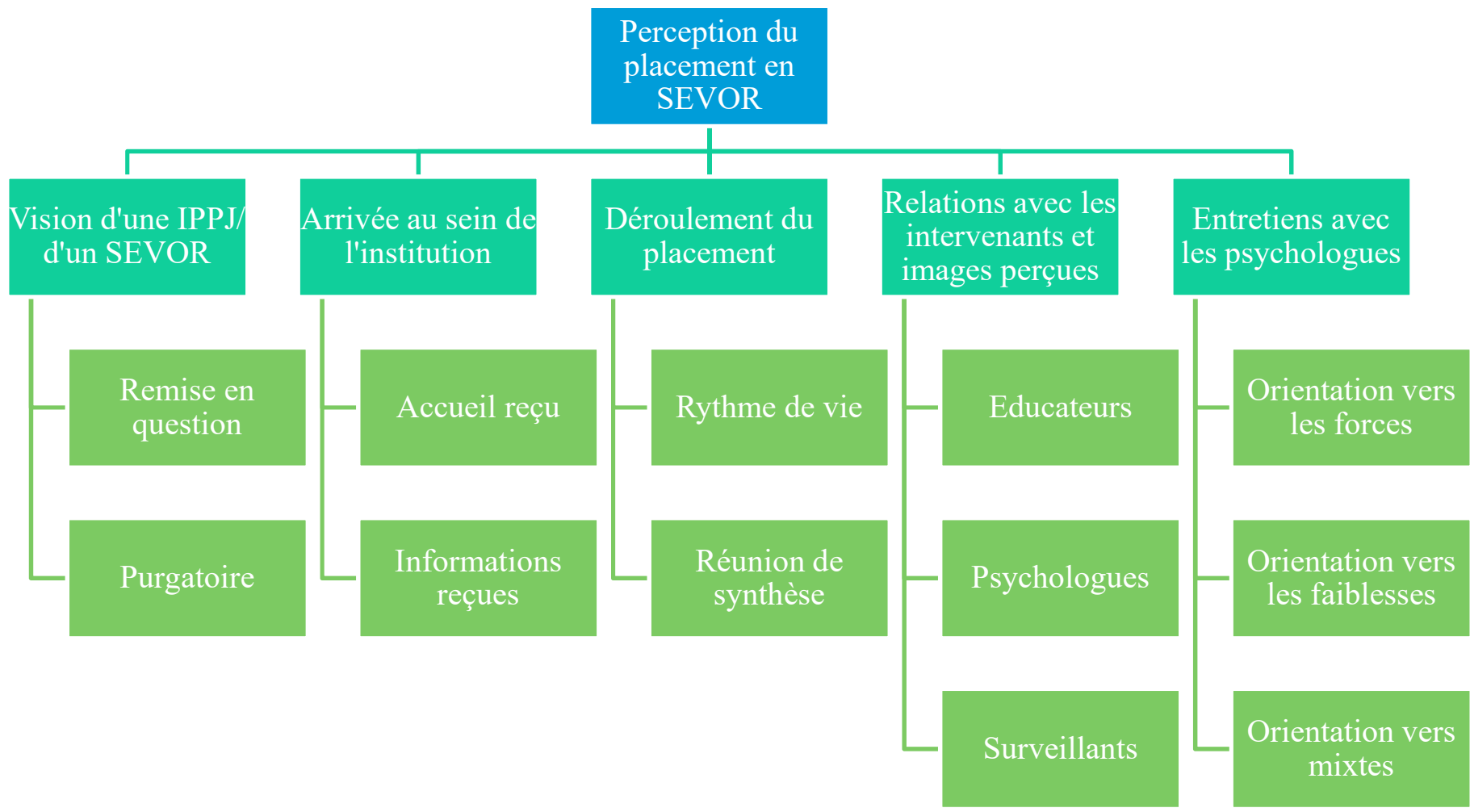
Les étapes clés en SEVOR

- Que penses-tu de l'accueil que tu as reçu ici au SEVOR ?
- Comment aurais-tu aimé que ton accueil soit réalisé ?
- Que penses-tu du quotidien en SEVOR ?
- Comment aimerais-tu que cela se passe ?
- Que sais-tu de la fin de ton placement et de son déroulement, notamment la réunion de synthèse ?
- Comment as-tu eu ces informations ?
- Comment aimerais-tu que cela se passe ?

La mission d'évaluation en SEVOR

- Quels sont les exemples de questions qui te sont posées ici ?
- Qui te pose ces questions (éducateurs, PMS, formateur,...) ?
- Trouves-tu que les questions sont orientées sur le bon ou le mauvais/les forces ou les problèmes ? Quelles en sont les conséquences sur toi ?
- Qu'aurais-tu aimé qu'on te pose comme questions ? Pourquoi ?
- Quelles sont les informations que tu trouves importantes à partager à propos de toi aux intervenants ?
- Y a-t-il des intervenants en particulier avec qui tu préférerais partager ces informations (profil de fonction) ?
- Comment te sens-tu perçus par les intervenants ?
- Quelles en sont les conséquences ?
- Qu'est-ce que les questions et la manière dont les intervenants te perçoivent te fait penser de toi ?
- Quels conseils aurais-tu à donner pour qu'un jeune soit mieux accueilli en SEVOR ?

Annexe 2 : arbre thématique



Annexe 3 : tableau comparatif

Entretiens milieu fermé						
	Age	Antécédents de placement	Connaissances IPPJ et SEVOR	Perception de la mesure	Perception de la prise en charge	Perception des intervenants
1	13	Wauthier-Braine mais pas SEVOR La depuis presque un mois	Réflexion, pour l'avenir, SEVOR: observation et orientation --> rapport à la juge	Utile	Accueil: bon, gentil Journée: long, sinon ok	Orientation mixtes des questions (aimerait être libre de ne pas répondre sans conséquences) Relation éduc: mixtes (certains apprennent à connaître le jeune, d'autres rien à faire) Surveillant: décourageant PMS: soutien Image: mixte
2	17	Non La depuis 10 jours	Remettre dans le droit chemin	Utile mais difficile	Accueil: bien Journée: bien (sport, étude)	Orientation mixtes q. (ça fait réfléchir) Relation: bonne, surtout réf Image: bonne
3	14	Non La depuis 2 mois	Questionner, améliorer, évaluation réfléchir, SEVOR:	Utile, moment drôle	Accueil: bien Journée: parfois lourd, trop de choses à faire, parfois chouette (sport)	Orientation vers les faiblesses Relation éduc: se prennent de haut, pas d'empathie, décourageant Psy: bonne mais pas confiance car mandat Surveillant: bonne

4	17	Oui, partout	Protéger la société, réflexion, SEVOR: orientation	Inutile	Accueil: bon, tous le monde est cool (dépannent cigarette) Journée: occupation, passe vite	Orientation vers les forces: voient que le positif, pensent avoir une baguette magique, pas de prise en compte des difficultés Relation ref: bonne Image: jeune avec des difficultés mais bonne image
5	17	Wauthier-Braine 4x, Fraipont, Braine le château Dans son 2e mois	Centre de détention pout mineur, SEVOR: service orientation et évaluation	Inutile, purge, à reçu un constat d'impuissance, préférerais être en prison	Accueil: bien mais strict pour se rendre compte d'où on est mais bon accueil mais bizarre en relance (ID) Journée: sport, film, cours mais traité comme un enfant et préférerais être en prison	Orientation vers les faiblesses, mention rare du bien Relation surveillants: font les malins et sont négligeants Psy: mauvaise, pensent tout savoir AS: bonne, aime faire des démarches Educ: ont toujours raison, font les malins, certains bon et à l'écoute, d'autres moins bons Image: mixtes
6	17	Non La depuis 2,5 semaine	Réflexion, prison pour jeune, vie meilleure	Utile pour s'en sortir	Accueil: bon Journée: bien, un peu militaire mais efficace pour un meilleur mode de vie	Orientation vers les forces (permet de se découvrir, réfléchir) aussi un peu les problèmes Relation: bonne surtout réf Image: bon garçon

7	17	Saint-Hubert, Fraipont, Braine le château Dans son 2e mois	Prison pour mineur, SEVOR: évaluation, orientation, 1mois	Inutile, purge, mauvais système	Accueil: bon Journée: trop répétitif, traité comme des gamins mais doit assumer des trucs d'adultes	Orientation vers les faiblesses (voit que le négatif) Mauvaises relations Image: délinquant
8	16	Non La depuis 1 semaine	Remettre dans le droit chemin, punition, SEVOR: analyse et proposition	Utile mais hard car situation pas assez analysée et sanction lourde	Accueil: bon Journée: correcte	Orientation mixtes des q. Relation: pas encore vu tous le monde Image: délinquant
9	16	Non La depuis 1 semaine	Remettre dans le droit chemin, réinsertion, réflexion	Utile, permet de réfléchir	Accueil: pas super car arrivé très tard Journée: meilleur train de vie	Orientation mixtes des q. (réparer les faiblesses et aide à trouver les forces) Relation: bonne Image: bonne, à l'aise, parle bien, sociable
10	16	Wauthier-Braine, Saint-Hubert A la fin de son 2e mois	Cadre d'une prison, travail sur soi, pause avec dehors, SEVOR: orientation, 1mois	Utile mais n'aime pas, veut être libre	Accueil: bon (aurait voulu être plus rassuré)	Orientation mixte des q. Relation: bonne avec psy et éduc mais pas tous les éduc Image: bonne
11	17	Oui	Aider, éviter la prison	Utile	Accueil: bon Journée: bien, occupé (PS)	Orientation mixte des q. Relation: bonne surtout psy Image: mixte mais plus délinquant

Entretiens milieu ouvert							
	Age	Antécédants placement	de	Connaissances IPPJ et SEVOR	Perception de la mesure	Perception de la prise en charge	Perception des intervenants
1	13	Non		Réflexion, remise en question encadrée, SEVOR: projet	Utile mais 1mois c'est trop long	Accueil: bon (ID) Journée: bonne, occupée, pas souvent en chambre	Orientation mixtes des q. (permet d'apprendre à connaître le jeune mais pas envie de répondre aux faiblesses) Relation psy: bonne car instauration d'une relation au fur et à mesure Educ ref: bonne, gentil, confiance Image: bonne
2	16	Non A la fin du mois		Prison pour mineur, réflexion, remise dans le droit chemin	Utile car réflexion pas possible dehors	Accueil: bon Journée: bonne (aime bien le sport, voudrait plus de cours)	Orientation mixtes q. Relation psy et ref: bonne et confiance Image: bonne, gentil, calme
3	14	Non A la fin du mois		Réflexion	Utile même si ne mérite pas sa place en IPPJ	Accueil: bon Journée: bien mais pareil qu'à la maison	Orientation mixtes q. (pour avancer dans la vie, aime parler des forces mais pas des faiblesses) Relation éduc: ne leur parle pas Psy: n'aime pas lui parler AS: aime parler avec mais ne se sent pas écouté Image: mixte (normal et habitude d'être critiqué)

4	17	Non Dans son 2e mois	Remise en question, et compréhension changement	Utile: mal pour un bien car besoin d'une "tarte" pour comprendre	Accueil: bon Journée: meilleure hygiène de vie, chiants mais on s'habitue (PS)	Orientation mixtes des q. Relation psy et réf: bonne affinité Educ: mixte, certains affinités et pas d'autres Image: mixte (moins que rien, jeune qui a fait une erreur, qq de bien)
5	18	Wauthier-Braine mais pas en SEVOR A la fin du mois	Punition, prison pour mineur, SEVOR: observation de 30jours, suivi d'une réunion de synthèse avec proposition	Inutile	Accueil: bon (ID) Journée: bonne (sport) (PS)	Orientation vers les faiblesses (provocation, pas d'empathie, pas d'encouragement, mention des qualités mais insistance sur le négatif) Relation éduc: bonne même si certains chiants, mais tous correct, mais trop strict, difficile de se livrer, devraient être plus à l'écoute Psy:bonne, facilité à se livrer Image: délinquant

6	17	Saint Hubert 2x, Wauthier-Braine, Fraipont La depuis quelques jours	Punition, projet, SEVOR: observation	SEVOR Inutile, placement à long terme utile car projet	Accueil: bon	Orientation vers les faiblesses (fait du bien et du mal, motivation de transformer les faiblesses en forces) surtout mais questionne un peu les forces Relation éduc: bonne mais pas assez à l'écoute Psy: pas vue Image: calme, pas de jugement
7	17	Non La depuis 20jours	Remise en question, prise de conscience, SEVOR: observation 1mois	Utile mais dur	Accueil: bon Journée: occupation, permet de ne pas penser	Orientation mixte des q. (transformer ses faiblesses en forces) Relation éduc: tous gentil mais certains chiants, devraient être plus à l'écoute et avoir plus d'empathie Psy: très bonne, grande aide Image: intelligent mais peut faire mieux
8	17	Non	Prison pour mineur, SEVOR: projet de vie	Utile, il y a pire	Accueil: bon Journée: bonne, meilleur mode de vie	Orientation mixte des q. (s'intéresse au jeune pour faire un bilan) Relation educ: bonne, se sent compris Image: pas la depuis assez longtemps

Légende :

- En rouge : le négatif
- En vert : le positif
- En orange : mixte